

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE

PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT

\$1.00 par an, -50 par semestre ;
nécessairement d'avance.

ANNONCES

L'insertion, la ligne, 30 centimes
Assertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures... 25 "
Gratuits pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée
rapports d'institution financières ou autre
seront insérés comme annonces, à 10 centime
la ligne.

FEUILLETON DU 21 OCTOBRE 1910

Aventures et Espiègleries DE Lazarille de Tormès

Par Don Diego de Mendoza

No 8

LES EXTRÉMITÉS OU L'ÉCUEYER ET
LAZARILLE FURENT RÉDUIT
PAR UN RÉGLEMENT DE POLICE
DIEU LEUR ENVOIE UNE RÉALE.

J'avais plus de pitié de mon écuyeur
que de moi-même. Au diable le pain
qu'il mit sous la dent pendant huit
jours : du moins sais-je bien qu'il ne
se mangea chez nous de tout ce
temps-là. Je ne sais ni de quoi il vi-
vait, ni où il allait, ni ce qu'il faisait,
mais, si vous l'eussiez vu revenir
chaque jour, le long de la rue, à midi
sonné, le ventre plat, le corps étiré,
et allongeant le col comme un levrier,
il vous aurait fait pitié.

Il se plaignait sur la porte, un cure-
dents à la main, quoiqu'il n'y eût rien
à curer à ses dents ; mais il fallait en
faire la grimace, pour son honneur ;
et, revenant toujours à ses moutons,
" Il faut bien, disait-il, que ce soit
cette maudite maison qui nous porte
malheur ! j'en suis toujours persuadé
de plus en plus. Considérez, ajouta-
t-il en se tournant, comme elle est lu-
gubre, triste et obscure. Il ne faut
s'attendre à rien de bon, tant que
nous y serons. Il me tarde bien que
le mois ne soit achevé, pour en sor-
tir."

Nous vivions en cette misère, per-
secutés de la famine, lorsqu'un jour,
je ne sais par quelle machine, il tomba
une réale au pouvoir de mon maître.
Il vint au logis, aussi content que s'il
eût eu le trésor de Venise ; il me la
donna, tout transporté de joie, et me
dit : " Tiens, Lazarille, Dieu commen-
ce à ouvrir sa main, va-t-en au mar-
ché, achète du pain, du vin et de la
viande ; il faut aujourd'hui crever un
œil au diable ; et, afin que ta joie soit
entière, sache, ami, que j'ai loué une
autre maison, et que nous ne serons
plus, dans ce logis de mauvaise augu-
re, que le reste de ce mois-ci. Que
maudit soit le gîte, continua-t-il, sans
me donner le temps de lui répondre,
et celui qui y a mis la première pierre ;
c'est bien pour mon malheur que j'y
ai mis le pied. Par là morbleu, depuis
que j'y demeure, il n'est entré dans
mon corps, ni vin ni viande et je n'ai
pas eu un moment de repos. Aussi,
je crois qu'il aurait peine d'en trou-
ver une plus mal percée, plus obscure
et plus triste. Va, et reviens vite ;
nous allons dîner aujourd'hui comme
de petits rois."

Je pris ma réale et ma cruche, et
j'entrai la rue, tirant vers le marché,
avec la joie que vous pouvez vous
imaginer ; mais cela ne dura guère,
comme vous allez voir ; car ma fortune
ne me permit aucune joie, sans y
joindre quelque obstacle.

Pendant donc que je marchais par
la rue, remerciai Dieu du secours
qu'il nous avait envoyé, et comptant
par mes doigts à quoi je pourrais em-
ployer mon argent, je vis paraître un
mort, qu'on portait en terre, accompa-
gné de plusieurs prêtres, et d'un grand
convoy d'hommes. Je me rangai
contre la muraille pour leur faire
place, et, après que le corps fut passé,
je vis une femme, apparemment celle
du défunt qu'on allait enterrer, vêtue
de deuil, et suivie de plusieurs autres
femmes qui se tenaient de crier ; et,
pour bien témoigner l'excès de sa dou-
leur, j'entendis qu'elle disait : " Hélas !

mon pauvre mari, où est-ce donc qu'on
va vous mettre ? Ou vous entraîne
dans cette demeure triste et malheu-
reuse, et dans cette maison lugubre et
obscur, où jamais on ne boit ni ne
mange."

Notre logis me parut si bien dé-
peint dans ce qu'elle disait qu'il me
sembla, entendant ceci, que le ciel se
joignit avec la terre, et l'épouvante
me saisit tellement, que je m'imaginai
qu'on allait effectivement porter ce
mort chez nous.

Je traversai le convoi avec vitesse,
abandonnant le chemin du marché, et
je courus en toute diligence vers notre
maison, où, étant entré, je fermai la
porte, invoquant l'aide et l'assistance
de mon maître, l'embrassant même,
afin qu'il vint m'aider à en défendre
l'entrée.

Il en fut d'abord un peu ému,
croquant que c'était autre chose, et me
dit : " Qu'est-ce qu'il y a mon gar-
çon ? Pourquoi cries-tu ? Qu'as-tu ?
et pourquoi fermes-tu la porte si préci-
pitemment et d'une telle force ?—Oh !
monsieur, lui dis-je, accourez si promp-
tement, car on nous apporte ceans un
mort.—Comment, un mort ? me ré-
pondit-il.—Je l'ai rencontré là-haut
dans la rue, lui dis-je, et sa femme
venait, disant : " O Dieu ! où est-ce
qu'on te porte, mon pauvre mari ?
l'entraîne dans la maison triste et
malheureuse, dans la maison lugubre
et obscure, dans la maison où on ne
boit ni ne mange ! " On nous l'apporte
droit ici, monsieur."

Mon maître, ayant compris mes
pauvres raisons, s'éclata si fort de
rire, qu'il fut longtemps sans pouvoir
parler. Cependant j'avais verrouillé
la porte, et m'étais adossé contre, pour
plus grande sûreté. Le convoi et le
trépassé passèrent, et néanmoins je ne
pouvais m'imaginer autre chose, sinon
qu'on avait toujours envie de le por-
ter chez nous. Mais enfin, après que
mon maître fut plus soûl de rire que
de manger, il me dit : " Il est bien
vrai, Lazarille, que sur ce qu'a dit la
veuve en allant, tu as eu raison de
penser ce que tu as pensé ; mais puis-
que Dieu en a autrement disposé,
qu'ils passent outre, ouvre la porte et
va chercher à dîner. "—Monsieur,
lui dis-je, au nom de Dieu, laissez-les
achever de passer la rue."

A la fin, mon maître, voyant mon
obstination, vint lui-même à la porte
de devant, et l'ouvrit malgré moi ;
car il fallut qu'il me forçât, tant j'é-
tais ému par la crainte. Je sortis
après cela et repris mon chemin du
marché, j'achetai du pain, du vin et
de la viande cuite, et je me rendis au
plus vite près de l'écuyeur. Notre re-
pas était magnifique et nous fumes
plus contents du monde tant qu'il
y eut de quoi manger. Ce fut le seul
jour où je me rassasiai dans cette
triste et pitoyable demeure.

LES RAISONS QUI AVAIENT FAIT VENIR
L'ÉCUEYER À TOLEDE. IL ENTRE-
TIENT LAZARILLE DE SES BIENS ET
DE SES TALENTS QUI NE LUI SER-
VAIENT DE RIEN.

Je fus ainsi quelques jours avec l'é-
cuyeur, mon troisième maître désirant
toujours de savoir ce qui l'avait fait
venir à Tolède, ayant reconnu, dès le
premier jour que j'étais avec lui, qu'il
était étranger, par le peu de connais-
sances qu'il avait en cette ville ; ma
curiosité fut enfin satisfaite. Un jour,
se trouvant plus content qu'à l'ordi-
naire, parce que nous avions eu rais-
sonnablement de quoi dîner, il me ra-
conta toutes ses affaires.

Il me dit qu'il était de Castille la
Vieille, et qu'il n'avait quitté son
pays que pour n'être pas obligé d'être
le chapeau à un homme de qualité de
son voisinage. " Mais, monsieur, lui
dis-je, si l'état au-dessus de vous par
sa naissance et par ses richesses, com-
me vous l'avez dit, il me semble que
vous pourriez le saluer le premier,
sans vous faire tort, puisque, de son
côté, il ne manquait pas de civilité."

"—Tout cela est vrai, me dit-il. Il
était plus puissant que moi, il me ren-
dait le salut ; mais enfin, il devait
commencer une fois, et me forcer à
me laisser saluer le premier en me
prenant la main, lorsqu'il voyait que
je le portais au chapeau."

"—Pour moi, monsieur, dis-je, il me
semble que je n'y aurais pas regardé
de si près."

"—Oui, toi, interrompit-il, qui es
jeune encore, et qui n'es pas capable
de ces sentiments d'honneur qui font
aujourd'hui toute la richesse des gens
qui en font profession."

(A suivre)

La Guérison de Shiloh
agit promptement les toues, guérit les rhu-
mes, fortifie la gorge et les poumons. 30 Cts.

M. ULRIC BARTHE

L'honorable Blaise Letellier quitte
le Conseil Législatif pour monter sur
le Banc.

C'est une heureuse nomination
que Sir Wilfrid Laurier vient de
faire. Nous l'en félicitons.

Il y a donc une vacance à rem-
plir au Conseil Législatif. La presse
tout entière a depuis longtemps pro-
clamé le nom de M. Ulric Barthe
comme devant être le choix du gou-
vernement provincial. Cette nomi-
nation serait des plus populaires.

M. Barthe est un journaliste, et, à
ce seul titre, mériterait une récom-
pense. Mais, de plus, c'est un jour-
naliste d'un grand talent, un vieux
batailleur dans la bonne comme
dans la mauvaise fortune.

On oublie trop souvent ce que le
parti doit aux journalistes pour ne
pas penser qu'à ceux qui se dévouent
par la parole.

On parle des campagnes politiques de
M. un Tel et M. un Tel. Certes nous
ne voulons pas rabaisser le mérite
de nos vaillants orateurs politiques,
mais avouons qu'il y a de la marge
entre l'orateur politique et le jour-
naliste. Le premier, le plus souvent,
ne se dévoue que tous les quatre ans,
et hier souvent moyennant finances.
Les temps sont passés, hélas, où l'on
parlait pour rien pour la bonne
cause.

Le journaliste, c'est tous les jours,
toutes les semaines qu'il parle, qu'il
travaille pour son parti. C'est lui
qui, prépare le terrain, qui jette la se-
mence que l'orateur viendra récolter
lors des élections.

On oublie trop souvent que la posi-
tion du journaliste est la plus in-
grate de tous. Parce qu'il travaille
dans le silence de son cabinet, qu'il
est habitué à se dévouer, et à ne de-
mander que pour les autres, on l'ou-
blie. Mais on sait bien le trouver
quand il s'agit, par exemple, de ré-
pondre dans le peuple les moindres
paroles que l'on vient de prononcer.

Nous connaissons tel et tel homme
politique qui colle dans son album
de famille, avec beaucoup d'atten-
tion, les moindres entrefilets que
l'humble journaliste publie de tout
cœur à son adresse.

Et le plus souvent, il devra avouer
que le journaliste a été généreux,
très généreux. Il devra s'avouer,
on secret aussi, que si le journaliste
n'avait pas été si généreux, qu'il ne
serait peut-être pas rendu où il est,
à sa réputation, ne sera pas si
éclatante.

Il ne faut pas aller chercher cin-
quante ans en arrière pour compren-
dre tout ce qu'un journaliste peut
faire pour l'avancement d'un homme
ou pour sa perte.

Le journaliste est le plus ferme ap-
pui d'un parti, et généralement le
plus désintéressé. Il ne faut donc
pas l'oublier.

C'est pourquoi la nomination d'un
journaliste au poste honorable de
Conseiller législatif ferait plaisir à
tous les confrères de M. Barthe.

M. Barthe, comme nous le disions
plus haut, mérite une récompense
par son seul titre de journaliste et il
en mérite une de premier ordre
parce qu'il est un homme qui fait
honneur à son parti, et surtout parce
que ce n'est pas un lâcheur.

S'il ne fallait que montrer les
dents pour être récompensé, ça se-
rait trop facile, vraiment.

Une Résolution Importante

Extrait du procès-verbal d'une as-
semblée spéciale de "L'Ordre des
Chevaliers de Colomb, Conseil des
Trois-Rivières, No. 1001," tenue
à ses salles, rue Notre-Dame, en la
cité des Trois-Rivières, le douziè-
me jour d'octobre mil neuf cent
dix, sous la présidence du Vén.
Grand Chevalier L. G. Jourdain.

Résolution du Fr. L. P. Normand,
Écuyer, Médecin, de la cité des Trois
Rivières :

1o.—Considérant que les questions
de race sont cause que des person-
nages influents tant religieux que poli-
tiques, de notre Province et des États-
Unis, ont toujours été opposés à l'Or-
dre des Chevaliers de Colomb ;

2o.—Considérant que des jour-
naux de la Province de Québec et
des États-Unis ont souvent parlé des
accusations sérieuses contre l'Ordre
des Chevaliers de Colomb, que ces
accusations sont restées sans répon-
se, et que, par suite, ces journaux
ont combattu notre Ordre à cause
de cette question de nationalité ;

3o.—Considérant que la Constitu-

tion de notre pays donne à la langue
française une existence légale et la
met sur un pied d'égalité avec la
langue anglaise dans et pour toute
les Provinces du Canada, et que, par
conséquent, l'Acte de l'Amérique
Britannique du Nord continuant la
Puissance du Canada donne droit à
l'enseignement de ces deux langues
dans les écoles du pays, droit qui
est reconnu particulièrement par la
province d'Ontario ;

4o.—Considérant que les Chefs,
tant religieux que politiques, et
notamment Mgr. Fallon, de London
Ontario, ont pris sur la question de
l'enseignement bilingue une position
qui est de nature à nuire à l'Ordre
des Chevaliers de Colomb en arrê-
tant des progrès parmi nos co-natio-
naux Canadiens-Français ;

Je, Louis Philippe Normand, Pro-
pose, avec l'appui de Mr. P. A. Dro-
let, qu'il soit résolu :

Que le Conseil No 1061 des Trois-
Rivières de l'Ordre des Chevaliers
de Colomb fasse appel aux différents
Conseils de la Province de Québec,
puis aux officiers supérieurs de l'Or-
dre en cette Province, et enfin au
Conseil National, pour obtenir d'eux
une déclaration ou un arrêt faisant
connaître à toutes les autorités reli-
gieuses et civiles du Canada et des
États-Unis, que l'Ordre des Cheva-
liers de Colomb a une sympathie
égale pour tous les Catholiques en-
rolés dans ses rangs ; qu'il ne pro-
tège aucune nationalité au détri-
ment de quelque autre que ce soit ;
qu'en conséquence, il verrait avec
bonheur le règlement de toutes ces
malheureuses dissensions, et qu'il
souhaite enfin que partout où se ren-
contrent des catholiques de langue
anglaise et de la langue française, et
où l'enseignement bilingue est auto-
risé par la loi l'autorité
religieuse et civile favorise, au
lieu de l'entraver, l'enseignement
des deux langues chaque fois que
les contribuables réclament cet en-
seignement des institutions auxquel-
les ils confient leurs enfants.

Adopté à l'unanimité.
(Signé), L. G. JOURDAIN,
Grand Chevalier.
Notaire J. A. TRUDEL,
Sec. Archiviste.
(Vraie copie).
J. A. TRUDEL,
Sec. Archiviste.

PROPOS AGRICOLES

Engraissement des Poulets

Cette question est toute d'actuali-
té et particulièrement à l'automne.
Vous pouvez engraisser vos poulets
dans un cage d'engraissement, c'est
plus pratique que de les laisser en
liberté dans une petite cour ou une
chambre intérieure. Une cage de 6
pieds de long sur 18 pouces de large
et 20 pouces de haut est parfaite-
ment convenable, rien de plus aisée
que sa construction. Diviser l'inté-
rieur par deux cloisons en trois
compartiments où vous renfermez
quatre poulets, en tout par consé-
quent 12 poulets. Sa température
devient par trop chaude et froide il
est mieux de garder cette cage à
l'abri, dans un hangar ou ailleurs,
observant toutefois que de ne pas
laisser le fond de la cage reposer
directement sur le sol. Il lui faudra
donc des pattes pour la tenir un
peu élevée, disons 10 à 18 pouces.

Le plancher sera, faites comme
le reste, il permettra aux déjections
de passer par les interstices. Rien
de mieux que la sciure de bois pour
en absorber les mauvaises odeurs.

Quelle nourriture allons-nous
donner à ces pensionnaires amis se-
questres de la gent ailée ? La pre-
mière semaine ce sera deux tiers
d'avoine moulu et un tiers de
gras. Détremper ensuite le tout
dans du lait écremé, ou lait de
beurre si vous en avez à votre dis-
position de manière à en faire une
pâte épaisse comme celle que l'on
pâte à crêpes. En y ajoutant un
peu de sel vous aurez la nourriture
appétissante. Tous les jours
servez avec modération dans
un auget placé en face de la cage

Vollà pour la première semaine.

La deuxième et troisième vous
continuerez à servir la même pâte
mais avec abondance. Pour vous
fixer une mesure laissez manger à
leur faim pendant une demi-heure
ces oiseaux destinés à l'engraisse-
ment. Les dix derniers jours qui
précèdent l'abattage on se trouvera
bien de leur donner un peu de suif
cru ou cuit dans la proportion d'un
quart de livre par douze poulets.

Comme il arrive souvent que le
lait écremé fait défaut chez les cul-
ivateurs qui qui le réservent pour
leurs porcs, on peut le remplacer
par de la viande quelconque ou du
sang de boucherie. Au cas où les
abattoirs seraient pas à votre portée
ou la viande trop coûteuse on se
sert de légumes verts en supplément
de la pâte. Ajoutons enfin que pen-
dant la durée de l'engraissement
soit pendant trois semaines la grais-
se sera tenu à même les oiseaux pri-
sonniers.

Ces quelques notions aussi doués
que possible méritent l'attention du
cultivateur qui après tout n'est pas
condamné seulement à labourer et
à récolter mais sait tirer parti et pro-
fit de sa position. On admet que 100
livres de moulu et 150 livres de
lait suffisent amplement à engrais-
ser une douzaine de poulets. Quand
donc nos colons et cultivateurs mot-
tront-ils en pratique les méthodes
qui ont fait leurs preuves et don-
nent un bénéfice sérieux à ceux
qui savent les comprendre.

L'Agronome de La Minerve
Du Pionnier

Actes entrés au Bureau d'Enregistrement

A Arthabaska

VENTES

Philias Paré à Hector Gagnon 541
Warwick.
Georges Lessard à Dolle Belz. Bou-
chard à O. 21b 12e rg Stanfold.
Frs Labbé à Thomas Labbé p. 22a
12e rg Stanfold.
Geo. A. Beaudet à Frs. Marcoux p.
N. O. 96 Ste-Victoire.
Nap. Binette à Edmond Lamon-
tagne 222 St-Paul.
The Arth. W. P. Co à Léandre St-
Onge p. 137 Ste-Victoire.
Ovide Bernier à Joseph Beaudet
466 p. N. 60 61 Ste-Victoire.
De Adéla Côté à Philippe Damou-
let p. O. 482 Bulstrode.
Adolphe Girouard à F. X. Bernier,
p. A. 3, 12e rg Stanfold.
Nicholas Chapman et al à P. Cham-
man, 701, 702, 805 et 807 Tingwick.
Pierre Boutet à Louis Fréchette
133 Warwick.
E. de l'Espiny et al. esqual à Uld.
Leclere droits sur 984 et p. 990 Ting-
wick.
Antonio Houle et al à Aimé Plante
145 St-Paul.
Wm. Champagne à Luc Champag-
ne 68 Horton.
Pierre Dufresne à Nap. Champag-
ne p. 14 et p. 15, 12e rg Simpson.
Donat Désilets à Ernest Désilets 7a
12e Simpson.
Henri S. Noël à Eugène Godin p.
191 Horton.
De Stéph. Houle à Désiré Baril 9a,
9e rg et 9e, 7e rg Stanfold.
Victor Demers à Omer Bergeron 6a
et 6e 11e rg Stanfold.
Omer Bergeron à Victor Demers 3
Princeville.
Paul Tourigny à Horace Pollerlin p.
32a, 12e rg Stanfold.
Ferd. et Louis Côté à Viet. Furni-
ture Co, coupe de bois pour 5 ans sur
348 Ste-Hélène.
Pierre Dufresne à Léodora Beau-
pé p. 14 et p. 15, 12e rg Simpson.
De Salomé Fortin à J. C. Beau-
dette à N. E. 25b 10e rg Blandford.

PROM. DE VENTE

Wilfrid Tourville à Henri Jodoin
p. N. E. 189 Arthabaskaville.
Philias Bergeron au même p. N. E.
190 Arthabaskaville.
Honoré Blanchette au même 297 et
298 Arthabaskaville.
Joseph Mhuu au même p. N. E.
180 Arthabaskaville.

DONATION

Moise Girouard à Gédéon Girouard
704 et 705 Bulstrode.
Edouard Lamontagne à Ernest Lam-
ontagne 222 St-Paul.
Luc Lizotte à Joseph Lizotte 59 et
60 Ste-Hélène.

ECHANGE

Alph. Gagné à Ernest Lamonta-
gne 222 St-Paul.
De Belz. Bouchard et Johnny
Bécotte 490 Ste-Victoire.

RÉTROCESSION

Romuald Charost à Zotique Beau-

Adressez Vos Commandes Par Maille

Chez Paquet

LES employés du Bureau des Commandes par Maille de
PAQUET sont toujours à votre disposition. Notre sys-
tème est simple, pratique et donne satisfaction à tous. En-
voyez-nous vos commandes par maille et l'un de nos commis
expérimentés choisira les marchandises pour vous. Si vous
n'avez pas encore reçu une copie du

Catalogue No. 25

DE PAQUET

Pour l'Automne et l'Hiver

Écrivez-nous une carte postale AUJOURD'HUI et vous en re-
cevrez une par le retour du courrier. Il contient 120 pages
d'occasions, lesquelles permettront aux acheteurs d'économiser
leur argent.

Toutes les nouvelles créations de Fourrures, Costumes, Man-
teaux, Chapeaux et Accessoires pour Robes sont dérivées et il-
lustrées par des jolies gravures demi-ton. Chacun des prix
est une révélation des grands avantages qu'il y a à l'acheter
Chez Paquet.

Ecrivez-nous aujourd'hui !

N'attendez pas à un autre jour, vous pourriez l'oublier. Il
est à votre avantage de nous faire parvenir une carte postale
de suite.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Bureau des Commandes par la Maille

QUEBEC,

CANADA.

det 215 Horton.

RENONCIATION

De Emélie Genest in re Suc. W.
Therrien 215 Horton.

BAIL

De Alice Lavigne à Georges Isa-
belle p. 400 Ste-Victoire.
Paul Tourigny à Philippe Baril p.
459 Ste-Victoire.

TESTAMENT

John McNelly à De M. Trodden,
De Marg. Frodden à Dolle Eliz.
McNelly.
Ondésime Guilmette à De Auror
Pieher.
Ludger Sylvestre à De Agnès La-
my.

MARIAGE

Cyprien Ouellet à De Eugénie Pro-
vencher.
Omer Dussault et Dolle B. Hall.

TUTELLE

Enfants mineurs de feu Omer Gau-
thier De Délima Gauthier tutrice et
Jos. Gauthier sub. tut.

CESSION

Elio Dionne et ux à Willie Dionne.

CORRECTION

Pierre Désilets re 179 Horton subs-
tituant ce No au No 178 dans vente
de Albert Gélinas à lui.



Une Session De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le
district d'Arthabaska, se tiendra au Palais de
Justice, en la ville d'Arthabaska,
SAMEDI, LE VINGT-DEUXIÈME
JOUR D'OCTOBRE prochain, à
DIX heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous
ceux qui auront à poursuivre aucune personne
maintenant détenue dans la prison commune de
ce district et à toutes les autres personnes
qu'elles y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les juges de Paix,
Coroners et Officiers de la Paix pour le district
susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les
records.

P. L. TOUSIGNANT, Sheriff.
Bureau du Sheriff,
Arthabaska, 26 septembre 1910.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

Drummond-Arthabaska

Assemblée du candidat libéral,
M. J.-E. Perrault, C. R.

21 octobre.—St-Paul de Chester, 10 heures a. m.; St-Rémi, 3 hrs p. m.
22 oct.—St-Hélène de Chester, 10 hrs a. m.; St-Norbert, 4 hrs p. m.
23 oct.—Stanford, après la messe; St-Louis de Blandford, 3 hrs p. m.; St-Anne et Maddington Falls, 7 hrs p. m.
24 oct.—St-Rosaire, 10 hrs a. m.; St-Valère, 3 hrs p. m.; St-Albert, 7 hrs p. m.
25 oct.—St-Elisabeth, 10 hrs p. m.; St-Clotilde de Horton, 2 hrs p. m.; N.-D. du Bon Conseil, 7 hrs p. m.
26 oct.—St-Lucien, 10 hrs a. m.; St-Cyrille, 2 hrs p. m.; St-Majorique, 7 hrs p. m.
27 oct.—Drummondville, 2 hrs p. m.
28 oct.—L'Avenir, 2 hrs p. m.; Ulverton, 7 hrs p. m.
29 oct.—South Durham, 3 hrs p. m.; West Wickham, 7 hrs p. m.
30 oct.—St-Germain, après la messe; St-Eugène, 4 hrs p. m.
31 oct.—Kingsey Falls, 2 hrs p. m.; St-Félix de Kingsey, 7 hrs p. m.
1er nov.—Warwick, après la messe; Tingwick, 4 hrs p. m.
2 nov.—Victoriaville, 2 hrs p. m.; Arthabaska, 7 hrs p. m.
Les adversaires sont invités à chacune de ces assemblées.

Echos de la campagne politique

La nomination des candidats aura lieu jeudi prochain, le 27 octobre, à Drummondville, et la votation le jeudi suivant le 3 novembre.

M. Perrault, le candidat libéral, sera accompagné à ses assemblées d'excellents orateurs.

M. Béland, député fédéral de Beauce, M. Ernest Lapointe, député fédéral de Kamouraska et M. Ernest Roy, député fédéral de Dorchester sont arrivés ici hier. Ils parleront aujourd'hui à St-Paul de Chester et à St-Rémi.

Les auditeurs qui se rendent à ces assemblées constateront que MM. Béland, Lapointe et Roy sont au nombre des meilleurs tribuns de notre pays et qu'ils causent avec éloquence et succès la cause du parti libéral et le prestige de Sir Wilfrid Laurier.

Que nos amis conservent l'entrain et l'ardeur qui les animent depuis le commencement de la lutte. Il faut que Drummond et Arthabaska donne au pays la preuve que Sir Wilfrid Laurier n'a rien perdu de l'estime et de la confiance que la province de Québec lui témoigne depuis 1896.

Dans les provinces anglaises, l'on crie à Laurier: "Vous êtes trop français." Dans notre province, les nationalistes accusent Laurier d'être trop anglais. Toujours le même jeu perfide et injuste.

Ce qui anime les adversaires du gouvernement dans la présente lutte, c'est l'envie qu'ils portent à leur compatriote, Sir Wilfrid Laurier. Ils ne peuvent souffrir qu'il soit considéré comme le plus grand homme d'Etat que le Canada ait produit. Ils viennent ici pour essayer de lui faire subir un échec et crier ensuite que les Canadiens-français renient celui qui a jeté sur eux tant d'éclat.

Les électeurs de Drummond et Arthabaska refuseront d'écouter cet esprit de rancune qui mène M. Monk et ses suivants.

Depuis 1896, il n'y a eu que deux conventions libérales dans Drummond et Arthabaska; en 1897, lorsque l'hon. Louis Lavergne a été choisi pour remplacer son frère, l'hon. juge Joseph Lavergne, et mardi dernier, 18 octobre, lorsque M. J.-E. Perrault a été désigné pour succéder au sénateur Lavergne.

Sir Wilfrid Laurier, qui avait présidé la convention de 1897, a tenu à l'extérieur aussi celle de cette semaine. Le premier ministre du Canada étant électeur de notre comté avait le droit d'être présent à cette réunion.

Il n'est pas besoin d'ajouter que tous les libéraux ont été vivement touchés de cette marque de sympathie que vient de leur donner leur si distingué compatriote.

Il paraît que les nationalistes ont changé leur nom et qu'ils s'appellent maintenant les "autoonomistes."

Que nos adversaires n'oublient pas de dire aux électeurs que M. Borden, le chef de l'opposition, veut aller plus loin que Sir Wilfrid Laurier et qu'il était disposé à faire donner, par le Canada, pour cette année seulement, vingt-cinq millions de piastres à l'Angleterre, pour sa marine.

Grandes assemblées à Stanford, il manque prochain, le 23 octobre, après la messe; à St-Louis, à 3 hrs de l'aurore-midi et à St-Anne & Maddington, à 7 hrs du soir.

L'Assemblée de St-Paul de Chester

Au moment d'aller sous presse, nous recevons un téléphone de St-Paul de Chester qui nous apprend que l'assemblée tenue la nuit avant-midi était à l'unanimité en faveur du candidat de M. Laurier.
M. J.-E. Perrault, Béland et Lapointe ont remporté les honneurs de la journée.

La Convention de Kingsey Falls

M. J. E. Perrault choisi, à l'unanimité, comme candidat libéral

Le 18 octobre, à Kingsey Falls, les libéraux de Drummond & Arthabaska ont tenu une convention pour choisir leur candidat. A l'unanimité, ils ont désigné, comme porte-étendard du parti libéral M. J. E. Perrault, avocat, C. R. de cette ville.

A la suite de cette convention, a eu lieu une assemblée de plus de 1500 personnes, venues de toutes les paroisses de Drummond & Arthabaska. Ce qui en marquait l'importance c'était la présence de Sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre du Canada, électeur de notre comté, avait voulu prendre part à cette convention et profiter de l'occasion pour rencontrer les amis si nombreux qu'ils compte toujours dans cette partie de la province. Sir Wilfrid a prononcé un superbe discours. Il a expliqué sa politique et démontré les raisons qui lui font croire que son candidat, M. Perrault, sera élu, le 3 novembre, à une très grande majorité.

Tous les témoins de cette convention et de cette assemblée sont revenus enchantés et s'accordent à dire que c'était la réunion la plus nombreuse et la plus enthousiaste de celles qui ont eu lieu à Kingsey Falls.

Dimanche dernier à la porte de toutes les églises de notre comté, avis public fut donné aux libéraux de cette convention. Deux délégués pour chaque arrondissement de votation furent aussitôt choisis.

De bonne heure, mardi, les délégués, au nombre de 126 arrivaient à Kingsey Falls. Voici leurs noms:

- MM. Jos. Blais et Amédée Croteau, de Ste-Anne du Sault.
- MM. Ferdinand Mailhot et Hormidas Mailhot, de Drummondville (Grantham).
- MM. James Gallagher et Dr Garon, Poll No 1 de L'Avenir.
- MM. Newton Doyle et Uldoric, Manseau, poll No 2 L'Avenir.
- MM. Alcide Houle, Georges Connely, O. C. Shaw et Edouard Letarte, de St-Félix de Kingsey.
- MM. E. N. Turner, O. Brouillard, Walter Moisan et Chs Bousquet, de Drummondville.
- MM. Olivier Ricard, Wilfrid Perrault, Xavier Labbé et Napoléon Lecomte, de Ste-Victoire d'Arthabaska.
- MM. J. E. Alain, Jos. Audet, Gédéon Perrault, Patrice Walsh, Napoléon Brunelle et Frédéric Desharnais, de Victoriaville.
- MM. Dr P. U. Garneau et L. N. Leclerc, de Princeville.
- MM. Alphonse Perrault, Oséa Gagnon, Eusébe Colin et Elzéar Lachance, de Stanford.
- MM. Joseph Laferté, L. N. Côté, Jos. Landry, Hormidas Belhumeur, Nazaire Carpentier et Alexandre LeFevre, de St-Germain de Grantham.
- MM. C. Beaudry, I. J. Tétrault, Johnstone Walsh et William Adams, de West Wickham.
- MM. Johnny Contois, Joseph Paquin, Antonio Desharnais, G. Rouleau, Alfred L'Heureux et Vital Cantin, de Chester Ouest.
- MM. Henri Beaudet et Luc Hamel, de Daveluyville.
- MM. Ephrem Lafrance, Gonzague Lavigne, J. B. Janelle et William Lavigne, de Ste-Hélène de Chester.
- MM. Chs Roux, maire, Chs Walsh, John Adams, Louis Simoneau, Joseph Hamel et François Dessert, de Tingwick.
- MM. Gédéon Main, maire, et Théophile Alain, de Chester Nord.
- MM. V. Fournier, Ambroise Thibault, Téléphore Geoffroy et Ulric Leblanc, de St-Valère de Bulstrode.
- MM. Joseph Trottier, maire, et Pierre Dumas, de St-Norbert.
- MM. Johnny Lacourse et Alred Pratte, de St-Rosaire.
- MM. George Cummings et James Wadleigh, de Ulverton.
- MM. Joseph Paris, I. Généreux, Elie Charland, Fortunat Houle, Albert Manseau et Urbain Caron, de St-Cyrille de Wendover.
- MM. Ambrose Duff, Edmond Laporte, poll No 1, de St-Eugène de Grantham.
- MM. Olivier Limoges et E. Desaulnier, poll No 2, St-Eugène de Grantham.
- MM. Raymond Mastine et Aimé Boisvert, de Wheatland.
- MM. F. Prince et Euclide Bourgault, de Ste-Elisabeth.
- MM. J. E. Butler et Napoléon Bernier, de St-Rémi de Tingwick.
- MM. Pierre Désilets, Napoléon, Rousseau, Norbert Fleurent et Léon Roberge, de Ste-Clotilde de Horton.
- MM. Arthur Gagnon et Florido Bruneau, de Maddington Falls.
- MM. Omer Rivard et Benoît Lafond, de St-Majorique.
- MM. Raizenne Courteau et Hypolite Valois, Antoine Beauregard et Urbain Côté, de St-Lucien.
- MM. Edmond Pouliot et Antonio Houle, St-Christophe.
- MM. Emile Théroux, Camille Boisvert, Wilfrid Poulin et Alfred Bourgeois, de Notre-Dame du Bon Conseil.

- MM. Félix Baril, Etienne Cantin, du village de Warwick.
- MM. Paul Baril et Antoine Gosselin, de St-Albert.
- MM. Gédéon Bazin et A. Provancher, de St-Louis de Blandford.
- MM. Louis Brochu, Ephrem Lecomte, fils, Louis Simoneau et Ferd. Beauchesne, Arthabaska.
- MM. Amédée Fournier, Cyrille Bergeron, Wilfrid Fournier, Leonard Boutin et Ferdinand Cantin, du Canton de Warwick.
- MM. Henri Towne et Joseph Guillemette, de Kingsey Falls.
- MM. Endore Côté, Louis Breton, Hugh McCutcheon et E. Duffly, de South Durham.

Sir Wilfrid Laurier assistait à la convention.

Voici la proposition qui fut faite: "Proposé par le docteur Garon, de L'Avenir, L. N. Côté, de St-Germain, docteur Garneau, de Stanford, O. Gagnon, de Stanford, secondé par Jos. Landry, de St-Germain, Joseph Laferté, de St-Germain, Alfred Pratte, de St-Rosaire, M. Walsh, de Wickam, que M. Joseph Edouard Perrault, avocat, d'Arthabaska, soit choisi comme candidat libéral pour l'élection du 3 novembre."

Cette proposition était à peine lue que les applaudissements éclatèrent et c'est à l'unanimité qu'elle fut adoptée.

Les délégués sortirent de la salle, Sir Wilfrid Laurier communiqua à M. Perrault la décision qui venait d'être prise. Puis une assemblée s'étant formée, M. Joseph Laferté, ex-M. P. P., le président, présenta à la foule le candidat libéral, M. Perrault.

M. J. E. PERRAULT

"Messieurs", dit M. Perrault, "la convention libérale réunie ce jour vient de m'offrir la candidature dans ce comté."

"J'accepte avec plaisir l'honneur que vous me faites, je vous remercie de la confiance que vous mettez en moi, je vais m'efforcer de m'en rendre digne dans l'avenir et pendant cette élection."

"Je n'ai pas besoin de vous dire sous quel drapeau je me présente. Il y a douze ans que je travaille pour le parti libéral parce que je suis convaincu que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier est le meilleur gouvernement pour le Canada."

"Vous n'avez qu'à considérer l'œuvre du parti libéral, depuis que Sir Wilfrid Laurier est le premier ministre de notre pays, pour être convaincu de sa supériorité."

"Il n'y a pas besoin de faire de longues dissertations et de prononcer de longs discours pour nous en rendre compte, nous n'avons qu'à mettre nos mains dans nos poches pour constater la prospérité dont nous jouissons."

"Le gouvernement Laurier a fait plus qu'aucun gouvernement depuis la Confédération. Vous le savez d'ailleurs aussi bien que moi et je vais tout de suite vous parler d'une autre question, très intéressante et dont, paraît-il, on va faire la "grande affaire" de la lutte actuelle, je veux parler de la question de la marine."

LA QUESTION DE LA MARINE.

"Je ne veux pas prendre trop de votre temps aujourd'hui. J'ai eu occasion de vous parler pendant toute la lutte, cet après-midi, je vais laisser à Sir Wilfrid Laurier lui-même le soin de vous expliquer la politique."

"Je répondrai seulement à quelques-unes des inexactitudes, des fautes de nos adversaires, quand ils vous parlent de la marine canadienne."

"J'ai étudié le bill de la marine et ce que je vais vous dire, je vous assure, est basé sur la lettre de la loi."

"On ne vous dit pas la vérité. Ainsi, le service dans la Marine sera absolument volontaire comme dans la milice."

Eh bien M. Bourassa vous dit que le service est compulsive."

"On dit dans la province de Québec que la marine va nous enlever notre autonomie et dans Ontario on dit le contraire, on dit que Sir Wilfrid ne s'est pas engagé assez vis-à-vis de l'Angleterre."

"C'est le vieux jeu des conservateurs: une parole dans Québec et une autre dans Ontario, une parole dans l'Ouest et une autre dans les provinces maritimes."

"Il y a longtemps qu'ils se promènent de lusting, en lusting délaissant Sir Wilfrid d'ouvrir un comté dans la province de Québec. Eh bien, en voilà un d'ouvert, qu'ils y viennent tous nous les entendons de pied ferme nous sommes prêts à la bataille et nous croyons que la victoire sera grand."

"Oui Messieurs je voudrais que ce triomphe soit grand pour démontrer à Sir Wilfrid Laurier que la province de Québec est toujours avec lui, pour la venger des injures qu'on lance gratuitement contre lui et son gouvernement."

"Et je fais appel à tous les électeurs de Drummond et Arthabaska, conservateurs comme libéraux, peu importe leur parti, pourvu qu'ils soient prêts à nous aider à donner un témoignage de confiance et de reconnaissance à celui qui est notre orgueil et qui a fait notre pays prospère."

"Que la journée du 3 novembre, soit glorieuse pour notre chef vénéré, Sir Wilfrid Laurier. Unissons-nous bien et le drapeau flottera encore sur cette vieille forteresse de Drummond et Arthabaska. Ce sera une belle victoire libérale et un triomphe pour le gouvernement Laurier."

M. Perrault ajouta quelques mots pour remercier Sir Wilfrid Laurier d'avoir honoré les électeurs du comté d'une visite dont ils garderont un beau souvenir, il le remercia d'avoir honoré le comté d'Arthabaska et Drummond en appelant au Sénat M. Louis Lavergne, qu'il a félicité au nom de tous les électeurs présents.

Le candidat a ajouté quelques mots en anglais.

SIR WILFRID LAURIER

Le président de l'assemblée annonce lorsque la foule s'est calmée que Sir Wilfrid Laurier va adresser la parole. Le premier ministre se lève et s'avance sur la galerie et rendant quelques minutes il est l'objet d'une ovation extraordinaire.

"Electorats de Drummond et Arthabaska, laissez-moi vous dire que j'éprouve bien que vous ne m'avez pas oublié, dit Sir Wilfrid."

"Il me semble que je suis chez-nous. Je vois ici des vieilles figures que je connais depuis quarante ans. Eux, comme moi ont vieilli. Je reviens avec moins de cheveux que j'en avais il y a quarante ans, mais avec toujours le même cœur dans la poitrine."

"J'étais alors pauvre de santé et pauvre d'argent, je suis encore pauvre d'argent, mais je suis riche de santé."

"Je vous ai quitté, hélas, j'ai dû vous quitter mais mon cœur est resté avec vous."

"J'ai gardé ma maison à Arthabaska, je n'y viens pas très souvent, cette année par exemple, je n'ai pu y venir que deux jours, mais n'importe ce sont les deux plus belles journées de l'année. Je garde mon banc à l'église je n'y viens pas souvent, c'est un peu trop loin et j'ai l'honneur d'être un des électeurs de M. Perrault."

"Nous avons aujourd'hui une élection dans votre comté. Pourquoi?"

"Nous avons au parlement deux chambres, une chambre représentative et une autre nominative, le Sénat. Au Sénat, notre division d'Arthabaska avait été représentée toujours par un canadien-français, l'honorable M. Cormier, et l'hon. M. Fortin. A la mort de M. Cormier, les conservateurs ont nommé Sir George Drummond. Lorsque Sir George est mort, nous avons cru venir ici choisir son successeur et c'est M. Louis Lavergne que nous avons choisi."

"Vous venez de choisir comme candidat à sa succession M. Joseph Edouard Perrault. Je n'ai pas besoin de vous dire que dans trois semaines, M. Perrault sera votre député."

"Votre candidat est le fils d'un de mes anciens collègues. Il devrait être élu par acclamation, j'aime mieux une lutte."

"Les nationalistes et les conservateurs..."

"Et les castors, dit un auditeur. Et les castors, c'est vrai, continue Sir Wilfrid, tous ces gens-là n'ont qu'un seul but qu'ils n'ont pas: ils veulent renverser le gouvernement Laurier. Ça n'est pas une tâche si facile qu'ils semblent le croire."

"Ce n'est pas parce que je préside au gouvernement actuel que je le dis mais on ne peut pas dire autrement que le Canada n'a jamais été si bien gouverné qu'il l'est depuis que le gouvernement Laurier est au pouvoir."

"Le but d'un gouvernement doit être de donner la plus grande somme de bonheur et de prospérité à son peuple."

"Nous croyons avoir rempli cette condition essentielle du bon gouvernement."

LA PROVIDENCE.
"On dit que c'est l'œuvre de la Providence, c'est absolument vrai."

gleterre, et c'est là la cause de la prospérité."

"Avant 1896, les conditions de transport vous empêchaient de faire le commerce que vous faites aujourd'hui sur les marchés étrangers. Nous avons changé ces conditions: voilà une cause de prospérité."

L'IMMIGRATION.

"On nous reproche notre immigration, en disant qu'elle enlève à notre race sa supériorité. Nous sommes assez intelligents pour savoir profiter de cette immigration, et on me l'a dit aujourd'hui même dans ce comté, les cultivateurs vendent maintenant une grande partie de leurs produits à de très bonnes conditions aux populations de l'Ouest."

"Grâce à notre immigration, l'Ouest s'est développé d'une façon merveilleuse, et aujourd'hui au lieu de s'en aller aux Etats-Unis, ceux de nos compatriotes qui quittent l'Est du Canada s'en vont dans l'Ouest."

"Nous avons fait de la politique utile depuis 1896, et résultat vous l'avez dans vos goussets, comme l'a dit M. Perrault."

"Il y a une question dont je veux vous parler, et qui va faire le sujet principal de la discussion pendant cette lutte, c'est celle de la marine."

LA MARINE CANADIENNE.

"Nous allons avoir une marine qui va nous coûter onze millions pour sa construction, et trois millions d'entretien par année."

"On nous dit: pourquoi une marine? parce que nous grandissons, parce que nous étions une colonie, et que nous voilà devenus une nation."

"Nous avons un gouvernement responsable au peuple de ce pays, nous faisons nos propres traités de commerce, il n'y a pas un pays plus libre que le Canada."

"Nous sommes une nation et nous devons voir à la défense de notre territoire."

"On vous dit que ce sera un fardeau pour le peuple. Nous avons une milice, elle ne pèse pas sur vous, nous allons avoir une marine, elle ne pèsera pas plus."

"Il nous faut une marine parce que nous avons grandi et que nous grandissons, il nous faut une marine pour faire la patrouille sur nos côtes."

"On nous dit, mais notre pays n'est pas en danger, nous n'avons pas d'ennemis."

"Messieurs, j'ai une maison à Arthabaska, je paie une police d'assurance sur le feu, je n'ai jamais eu le plus petit incendie mais je continue quand même à payer mon assurance."

"Le "Devoir" vous a dit que la population mâle, de 18 à 60 ans, serait obligée d'aller sous les armes de la marine comme dans la milice et le service sera volontaire. Ce qu'on nous dit de service compulsive l'ont admis d'ailleurs, mais ils ont ajouté: Si ça n'y est pas cela y sera."

Je vous dis, moi, messieurs, que cela ne sera pas tant que je serai là."

"On dit partout, on l'a dit hier à St-Eugène que les femmes devaient avoir leur part de responsabilité. Que les mères soient sans craintes, leurs fils n'iront pas en guerre s'ils ne veulent pas y aller."

M. Laurier réfute ensuite l'argument que lorsque l'Angleterre est en guerre le Canada est en guerre en disant que ce sont les représentants du peuple qui décideront si la marine canadienne doit participer à la guerre. Il continue:

LA COUT DE LA MARINE
"On dit que notre marine va nous obliger d'emprunter et de taxer. La marine va nous coûter trois millions par année, soit trois pour cent de nos revenus. Nous avons eu un surplus de vingt millions l'an dernier, qu'avons nous besoin d'emprunter et de taxer."

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Quo Vous Avez
Toujours Achetée
Porte la
Signature
de
En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA
THE GERRARD COMPANY, NEW YORK CITY

de nos adversaires qui disent que la jeunesse de la province de Québec a oublié le parti libéral, pour suivre les démagogues qui font appel à ces sois-disant passifs. La jeunesse de notre province n'a pas de ces passions qui lui font oublier les traditions de notre grand parti. Elle est avec Sir W. Laurier, elle est avec le parti libéral, elle est avec nous et son champion dans le comté de Drummond et Arthabaska. Joseph Edouard Perrault va triompher avec elle et le gouvernement Laurier.

J'entends dire, Messieurs, depuis que je suis dans votre comté, que l'on vient ici comme à Trois-Rivières, pour essayer de vous effrayer avec des histoires de guerre, où vos enfants serviraient de chair à canon. Le but de nos adversaires est de vous éloigner de la question qui devrait seule vous préoccuper. Quelle est cette question? L'œuvre du gouvernement libéral depuis 14 ans que Sir Wilfrid Laurier préside aux destinées de ce pays. Ajoutez, Messieurs de vous parler de l'œuvre de notre illustre chef et de son gouvernement. Je ne le crois pas car je sais que vous savez apprécier la prospérité qui règne au Canada."

"Quelle était la prospérité du Canada avant 1896 et quelle est-elle aujourd'hui? Le peuple du Canada est plus heureux aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été, parce que jamais depuis la confédération le Canada n'a été plus prospère qu'il ne l'est aujourd'hui. On dit: c'est la Providence qui a fait cela c'est vrai que c'est la Providence qui a amélioré vos produits mais c'est-est la Providence qui a amélioré les conditions de transport qui vous permettent aujourd'hui de vendre vos produits cent pour cent plus cher que lorsque vous avez un gouvernement conservateur. N'est-ce pas plutôt la politique pratique du gouvernement Laurier?"

"Un mot, Messieurs, de la Marine Canadienne". Nous avons voté pour l'établissement d'une marine pour commencer la défense de notre territoire. Que proposaient nos adversaires, les conservateurs. Ils voulaient donner vingt-cinq millions à l'Angleterre et ne rien avoir. Nous avons proposé la construction d'une marine locale pour notre propre défense."

Notre marine sera construite au Canada. Nous allons avoir des chantiers de construction et dans quel temps nous pourrions non seulement construire des navires de guerre mais nous pourrions construire des bateaux marchands, c'est-à-dire que nous aurons ici au Canada une des plus belles, une des plus payantes, une des plus grandes industries qui soit au monde. On essaie de vous effrayer en vous disant que nous allons avoir un service obligatoire pour la marine Sir Wilfrid vous a prouvé clairement que cela était faux."

Messieurs, je termine, la puissance du Canada à les yeux sur vous, car on veut baser sur le résultat de cette élection l'opinion du peuple de la province de Québec. Soyez anglais, qu'importe soyez avant tout canadiens et donnez au gouvernement libéral un témoignage de confiance. Ce sera un encouragement pour Sir Wilfrid Laurier, ce sera un encouragement pour la jeunesse et vous le prouverez que vous avez compris les véritables intérêts de la patrie. M. Bureau fut obligé ensuite de dire quelques mots en anglais.

D'AUTRES DISCOURS

Sir Wilfrid termine en remerciant ses vieux amis de leurs applaudissements, il leur demande de travailler à la victoire de son candidat et d'assurer son triomphe et un triomphe éclatant.

L'HON. JACQUES BUREAU
L'hon. Jacques Bureau, solliciteur général, fut appelé, lorsque Sir Wilfrid reprit son siège.

"Je ne saurais trop vous féliciter, dit le solliciteur général, pour le choix que vous venez de faire. Votre candidat M. Joseph Edouard Perrault, est un jeune. C'est un libéral dont il m'est inutile de faire l'éloge. Sa candidature est une réponse à ceux

libéraux, il était aisé de voir avec quelle ardeur tout vous se lancer dans cette campagne politique. L'enthousiasme de la foule réunie à Kingsey Falls pour cette circonstance, nous est une garantie que Sir Wilfrid Laurier a toujours la confiance des électeurs de ce comté et que le 3 novembre sera, pour sa politique un vrai triomphe."

OMISSIONS

Nous avons remarqué dans notre dernier numéro, des fautes typographiques et des omissions regrettables que nous tenons à réparer aujourd'hui.

Nous avons tiré, la semaine dernière notre journal à un très grand nombre d'exemplaires et nous l'avons publié à 8 pages. Il était impossible à nos typographes, vu leur petit nombre, de nous donner des révisés. Ainsi un bout de discours de Sir Wilfrid Laurier a été oublié, et aussi une ligne dans la notice biographique du sénateur Lavergne qui disait: il est le beau-père de M. P. B. Dumoulin, géant de la Banque Molson de Québec et l'oncle de M. Armand Lavergne, député de Montmagny."

Enfin, une foule de fautes typographiques qu'il serait trop long d'énumérer."

M. J.-E. PERRAULT

"La Patrie" de Montréal, publiait, mardi, au sujet du candidat libéral dans Drummond-Arthabaska, la note élogieuse que voici:

"M. Joseph-Edouard Perrault est né à la Malbaie, comté de Charlevoix, le 30 juillet 1874. Son père, J. S. Perrault, ancien député de Charlevoix aux Communes, fut, durant près de trente ans, au premier rang du barreau de cette province. Son fils s'est, lui aussi, placé au nombre de nos meilleurs avocats. Il est actuellement le bâtonnier du district d'Arthabaska."

C'est après de solides et brillantes études au séminaire de Québec et à l'Université Laval qu'il fut admis avocat en juillet 1898. En septembre de la même année, il se fixa à Arthabaska où lui et son frère Gustave, pratiquant en société, se sont créés une clientèle considérable.

Lors des élections provinciales de 1900, moins de deux ans après son arrivée dans le comté, M. Perrault fut choisi candidat du gouvernement par la convention libérale.

Sur les instances des chefs, il céda la place à M. Paul Fourigny qui fut élu par acclamation. M. Perrault n'a cessé depuis de prendre part à toutes les campagnes politiques. L'opinion publique le désigne depuis longtemps comme le successeur de M. Lavergne aux Communes.

Si l'opposition ne se croyait pas obligée de faire la lutte sur la question de la marine, M. Perrault serait élu par acclamation. Mais, de l'aveu même de ses adversaires, c'est le candidat le plus fort que le parti libéral pouvait avoir pour faire cette élection. Il n'est pas difficile de prévoir que M. Perrault sera élu à une forte majorité."

La Guerre de Shiloh
arête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les bronches. 25 Cts.

Avant que la foule ne se dispersât, Sir Wilfrid Laurier et M. J. E. Perrault adressèrent encore quelques mots. Le premier ministre et son candidat furent longuement applaudis. A voir l'entrain de tous les l'uteur

Ayez une Bonne Digestion

Vous arrive-t-il quelquefois, à la suite d'un copieux repas ou après avoir mangé un met que vous aimez, mais qui vous est défendu, d'avoir comme une masse de plomb dans l'estomac ?



Tablettes No. 11 du Père Morriscy

vous soulagera en quinze minutes. Une seule de ces tablettes peut digérer un livre et trois quarts de nourriture, de sorte qu'elle aide beaucoup à l'estomac.

Même si vous souffrez d'indigestion chronique—si vous êtes un véritable dyspeptique—obligé de suivre une diète et toujours malheureux—les Tablettes No. 11 du Père Morriscy feront disparaître immédiatement ces désagréables symptômes, vous mettront en état de retirer toute la nutrition de vos aliments et vous redonneront un estomac sain et robuste. Avec les Tablettes No. 11 vous n'aurez pas à craindre les brûlements, l'acidité et les gaz d'estomac, ainsi que toutes les autres formes d'indigestion.

50c la boîte, chez votre marchand. 112F Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B.

Donnez une Chance à Bébé

Ne bourrez pas votre bébé de potions calmantes et de narcotiques — ils n'ont jamais fait de bien à un enfant. C'est comme si vous bourriez un homme ou une femme d'opium ou de cocaïne — le résultat serait le même : grave préjudice tant du côté moral que physique. Lorsque bébé est malade, donnez-lui quelque chose de bon, quelque chose qui peut le guérir, un remède exempt de drogues dommageables. Ce remède, ce sont les Tablettes Baby's Own. C'est le meilleur ami de bébé. Elles ne font jamais de tort — toujours du bien. Mme Richard Mulloy, de Lavigan, Sask., écrit à leur sujet : "Les Tablettes Baby's Own devraient se trouver dans toutes les demeures où il y a de petits enfants. Nous en avons donné à notre bébé alors qu'il faisait ses dents, et elles l'ont empêché d'être malade et d'être humeur revêche." Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte, de The Dr. Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

Aux Cultivateurs du Topinambour

Comme ce printemps, dans notre Province, plusieurs cultivateurs ont inauguré la culture du topinambour en vue d'aider à l'industrie de l'élevage du porc : je crois utile de donner sur cette culture nouvelles, quelques renseignements et conseils pratiques.

Détruisons tout d'abord un préjugé trop universellement répandu celui de croire que le topinambour une fois ensemencé ne peut se détruire. De fait le printemps et l'automne vous ne pouvez détruire ce tubercule, mais en juillet vous n'avez qu'à couper ou arracher les tiges, et le topinambour périt. Vous pouvez mettre vos pores dans votre champ de topinambours dès les premiers jours du printemps, jusqu'à la levée des tubercules, et l'automne, du 1er octobre jusqu'aux gelées; mais vous ne pouvez le faire durant la végétation, hormis que vous voulez les détruire, ce qui serait un moyen infailible.

La culture du topinambour se pratique le printemps et l'automne, mais j'insisterai sur la culture d'automne. Pour vous convaincre de son avantage, je conseille à tous ceux qui ont fait leur semence ce printemps, d'ensemencer de nouveau cet automne et ils se convaincront que le rendement est bien plus abondant. La terre est toujours mieux préparée l'automne, le topinambour s'acclimaté et le printemps en attendant que le soleil réchauffe le sol, il s'enracine et lève ensuite avec vigueur. Je ferai remarquer que non seulement les pores sont amis de ce tubercule, mais aussi les vaches, moutons et volailles.

Les variétés les plus connues sont les blanches et les rouges foncées. Les premiers sont plus bâtifs, très productifs, mais se conservent moins longtemps en cave que les rouges qui sont plus rustiques. Ils sont bon d'avoir ces deux variétés. Pour éviter les frais d'express qui coûtent cher le printemps, procurez-vous vos topinambours l'automne, et faites les venir par le freight ou bateau. Si pour une raison quelconque, vous ne pouvez semer l'automne, placez vos topinambours dans la terre en y creusant une cavité, mais non dans un en-

droit humide; recouvrez vos topinambours dans la terre en y creusant une cavité, mais non dans un endroit humide; recouvrez vos topinambours d'un pied de terre environ; je vous conseillerais de couvrir le tout d'une couche de paille; au printemps vous aurez votre semence toute prête. Le topinambour se cultive comme les patates; vous pouvez couper les plus gros le printemps, mais l'automne je ne conseille pas de les couper. Mettez vos tubercules dans le sillon à une distance de deux pieds l'un de l'autre. Pour votre semence d'automne, je conseillerais de repandre une couche de paille sur le morceau ensemencé.

Il fait plaisir de constater que, dans la Province de Québec, l'on commence à s'occuper de l'industrie de l'élevage du porc. Ce mouvement est dû sans doute aux conférenciers agricoles du Département de l'Agriculture chargés de traiter cette question.

Le topinambour comme engrais économique occupe sans contredit le premier rang. C'est une culture facile, certaine, abondante et qui demande peu d'ouvrage. Trois à quatre minots de topinambours ont dû être mis en terre ce printemps, et il faut espérer que cette année tous les cultivateurs feront l'expérience de cette culture avantageuse.

Avant longtemps, son utilité sera reconnue par tous, et ce légume sera aussi répandu que les patates.

La culture du topinambour peut être pratiquée dans tout le Canada, et il y a de votre intérêt d'en faire l'expérience.

EVARISTE MARCOTTE, (Producteur) St-Roch de Richelieu

La Guérison de Shiloh agit rapidement les toues, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

NOTES

L'ennui est une des plus grandes maladies de l'âme; c'est aussi celle dont le traitement est le plus difficile.

Arrivé à la vieillesse, l'homme porte la vie et n'est plus porté par elle.

La charité est comme le grain qui vole; même dans un mauvais terrain, il germe toujours.

On dit que la régularité dans les habitudes est le commencement de la sagesse. C'est quelquefois aussi celui de l'ennui.

La Religion est le devoir sanctifié.

On s'étonne parfois qu'en société les aveugles soient gais et les sourds tristes. Raison bien simple. Les aveugles, en causant avec nous, oublient un peu leur infirmité; les sourds, voyant remuer nos lèvres muettes, la constatent davantage.

N'est-il pas effrayant de songer que pendant toute une vie, le cœur bat et le cerveau pense sans se reposer jamais ?

De son premier vagissement à son dernier soupir, l'homme désire ou se plaint. Preuve certaine qu'il n'est jamais complètement heureux.

Vivre très vieux et être longtemps malade sont deux grands malheurs. Dans le premier cas, on vous tolère; dans le second, on vous oublie.

Nous attribuons aux variations

atmosphériques bien des malaises physiques—et même moraux—dont nous souffrons et dont la source est en nous même. Si la météorologie n'était trop hardie, on pourrait dire du temps "qu'il a bon dos".

Les gens précis—race odieuse—ne vous croient vraiment malades que lorsqu'ils vous voient au lit avec une "bonne" fièvre. Et cependant les plus grandes souffrances du corps sont souvent celles qui passent inaperçues, comme les souffrances de l'âme.

Heureux ceux qui aiment la musique, ne fût-ce que parce qu'ils n'en souffrent pas !

Si le rire est le propre de l'homme, comme l'a dit Rabelais, on peut dire de la larne qu'elle est le propre de la femme. Elle en a toujours une—ou deux—à son service.

L'égoïsme des enfants n'a d'égal que leur ingratitude. Pardonnons-leur en songeant que nous avons été enfant nous-mêmes.

A quoi bon ? Romettons à demain ? Deux pauvres petites phrases de trois mots chacune qui ont fait bien du mal à bien des gens !

Certains gens aiment le crépuscule, d'autres le détestent. Ces derniers me semblent avoir raison. L'"entre chien et loup" n'est pas une situation agréable pour les pauvres moutons que nous sommes !

Se lamenter sur le passé et se plaindre du temps sont paroles vaines. Et ce sont pourtant celles auxquelles on s'attache le plus volontiers.

Rire d'une infirmité n'est pas seulement cruel mais vulgaire.

Depuis la petite gêne causée par une chaussure trop étroite jusqu'aux douleurs les plus aiguës, notre pauvre machine est une harpe extra-sensible qui vibre à toute la gamme des souffrances.

Aux yeux des jeunes gens, la vieillesse apparaît comme une forêt vue de très loin, au soleil couchant. Ils la croient accablante et paisible. Plus tard, quand ils pénètrent, ils y trouvent souvent une ombre glacée et ils y entendent des sifflements de serpents.

Heureux et rare celui qui se sent en équilibre physique et moral assez parfait pour se croire le droit de juger les autres !

Les événements modifient la vie, mais la changent rarement. Seule, la mort bouleverse—ou arrange tout.

Les premiers bruits entendus le matin dans la maison sont les coups de chairon de la vie qui recommence et sonne : En marche !

Du "Gaulois" de Paris.

CHAMPAGNE

PIPER-HEIDSIECK

Plus de cent Ans de succès : le Vin des vrais amateurs.

SEC BRUT TRES SEC

En vente partout.

DISTRIBUTEURS EN GROS LAPORTE, MARTIN & CIE Limités, MONTREAL.

EN VENTE CHEZ L.H. OLIVIER Sherbrooke, Q. P.

Au Restaurant DE ULRIC MAHEU ARTHABASKA, P. Q.

C'est la meilleure place pour vous rafraîchir. Vous y trouverez ce qu'il y a de mieux en fait de Crème à la glace, Sodas, Bonbons, Tabac, Cigares, Cigarettes, Biscuits, Fruits, Légumes, Hûtres, et Poissons de toutes sortes. Aussi Jambon, Saucisses de Boulogne, etc.

Vous pouvez vous procurer un bon lunch à des prix raisonnables. Une visite est sollicitée.

U. MAHEU, ARTHABASKA

Mme Louis Maynard, de Winchendon, Mass, se guérit d'une maladie compliquée.

La dyspepsie nerveuse, qui fait aujourd'hui des milliers de victimes, ne résiste pas aux

PILULES ROUGES

Mlle Albertine Harpin, de St-Hyacinthe, Qué., acquiert des forces en employant aussi les Pilules Rouges.

Winchendon, Mass., 26 mars 1910.

Messieurs les spécialistes,

Pendant dix ans j'ai souffert d'anémie, de dyspepsie nerveuse et de nervosité générale avec hémorroïdes, irrégularités, douleurs internes, incontinence d'urine, etc. J'étais découragée et j'ai vainement recouru à cinq différents médecins pour me guérir. C'est sur ces entrefaites que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et à vous consulter; et voici qu'après avoir soigneusement suivi vos conseils éclairés et m'être conformée à votre régime, je suis heureuse de vous annoncer que je suis guérie et que je n'éprouve plus rien des tortures et des angoisses qui m'ont fait craindre de mourir et qui m'avaient martyrisée si longtemps. Je vous prie donc de compter sur ma reconnaissance, et je vous autorise à vous servir de mon nom pour encourager les femmes malades qui endurent ce que j'ai enduré, en leur indiquant comment faire pour revenir à la santé.

Madame LOUIS MAYNARD, Winchendon, Mass.

Interrogez tous les savants et tous les physiologistes de l'univers, ils vous diront à l'unanimité que le cerveau est le siège et le centre du système nerveux tout entier, et que le cerveau et tout le système nerveux se nourrissent à même le sang proprement dit.

Ce qui veut dire que la dyspepsie nerveuse, avec son cortège compliqué de douleurs secondaires et de ramifications innombrables, a pour cause habituelle l'appauvrissement du sang.

Du moment que le sang n'est plus normal, il ne fournit plus, en effet, qu'une nourriture insalubre et malsaine au cerveau et aux tissus nerveux, et parce que le cœur et l'estomac sont tissés de muscles et de nerfs, il s'ensuit que cet appauvrissement du sang portera de préférence sur le cœur et sur l'estomac pour les engorger, les paralyser et les délaber.

Et de ce moment, le malade pourra s'attendre à toutes les complications malades et douloureuses que nous avons énumérées. Consultez maintenant toute la littérature, toute la correspondance et tous les témoignages que la Compagnie Chimique Franco-Américaine a publiés depuis qu'elle a découvert les merveilleuses propriétés des médicaments qui entrent dans la composition des Pilules Rouges, et vous constaterez que les Pilules Rouges ont exactement la propriété d'enrichir, de tonifier et de régénérer le sang.

Dès lors, il ne vous restera plus qu'à conclure que les Pilules Rouges sont faites pour triompher de la dyspepsie nerveuse.

Et parce que cette dyspepsie nerveuse s'accompagne habituellement des complications les plus diverses et les plus douloureuses, vous admettez du même coup que si les Pilules Rouges triomphent de la dyspepsie nerveuse, il suffira de se mettre sous l'influence de ce remède pour se débarrasser en bloc de tous ces malaises, de ces migraines, de ces



Mme LOUIS MAYNARD, Winchendon, Mass.

maux de reins, de ces palpitations et de cette tristesse chronique qui font cortège habituel à la dyspepsie proprement dite.

"Plusieurs médecins m'avaient traitée sans aucun bon résultat pour l'anémie dont j'avais toujours tant souffert depuis mon jeune âge. Je ne pouvais jamais finir une année d'étude. On me relevait souvent sans connaissance. J'étais si nerveuse que je ne pouvais dormir; je n'avais pas d'appétit et je souffrais constamment du mal de tête et d'une fatigue dans le dos et dans l'estomac. On m'avait tellement persuadée que les Pilules Rouges me ramèneraient à la santé que je me mis à en faire usage. Aussitôt j'eus un bon appétit, j'engraissai vite, mon teint devint meilleur et douze boîtes de ces merveilleuses Pilules Rouges suffirent pour me donner une bonne santé."

Mlle ALBERTINE HARPIN, 71 rue Concordie, Saint-Hyacinthe, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP d'ENFANTS du Dr CODRÈRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

Chevaux à Vendre

Onze chevaux à vendre. Chevaux de voitures, Juments poulinières et Chevaux d'ouvrage.

Vu mon chantier fini, je pourrai vendre ces Chevaux à de bonnes conditions.

S'adresser à EDMOND VIGNEAULT, St-Samuel de Horton, Comté de Nicolet

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE TRAINS ALLANT À L'EST

Express 5.08 hrs A. M. Express 11.52 hrs A. M. Accommodation ... 8.45 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express 9.06 hrs A. M. Express 2.16 hrs P. M. Express 9.25 hrs P. M.

POUR TROIS RIVIÈRES

Départ de Victoriaville.—1er train, départ à 7 hrs a. m.; arrive aux Trois-Rivières à 8.50 a. m.

2e train, départ à 2 hrs p. m.; arrive aux Trois-Rivières à 4.30 hrs p.m.

DEPART DE DOUCE'S LANDING

1er train, départ : 9.30 hrs a. m. arrive à Victoriaville, 12.15 hrs a. m.

2e train, départ : 5 hrs p. m.; arrive à Victoriaville, 6.50 hrs p. m.

Pour billets et informations s'adresser à l'agent de la gare à Victoriaville, M. A. Pelletier.

Une Bonne Chance !

MOULIN A VENDRE.—Un moulin à scie qui peut être converti en moulin à farine et à scie, au besoin mû par vapeur et par eau. Considéré comme un bon poste, près d'une fromagerie, à 2 milles du village de St-Rosaire, appartenant autrefois à M. John Guilmette. Aussi 35 acres de terre en culture, avec maison, écurie et autres dépendances nécessaires. A vendre à bas prix, conditions faciles. S'adresser à

M. L. N. Leclerc, Stanfold.

MANUFACTURE DE Portes et Chassis

PEPIN & MICHAUD

HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD ARTHABASKA, P. Q.

Portes, Chassis, Jalouses, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparés.

Aussi MM. PEPIN & MICHAUD SONT

Entrepreneurs de construction de toutes sortes. Toute demande est remplie dans le plus court délai possible. Bois de construction à vendre.

Ecrivez ou adressez-vous à

PEPIN & MICHAUD INDUSTRIELS ARTHABASKA, P. Q.

N. B.—Une chaufferie est installée dans la manufacture.

OVER 88 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARK DESIGN COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. MARKS ON PATENTS sent free. Write to MUNN & CO. Patent Attorneys, 35 Broadway, New York.

Patents taken through MUNN & CO. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co., 35 Broadway, New York Branch Office, 607 W. Washington, D. C.

Canada: Province de Québec District d'Arthabaska No 330 Sara Vachon, épouse commune en biens de Joseph Gagné, journaliste, de Black Lake, on le District d'Arthabaska, Demanderesse

Le dit Joseph Gagné, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le ou vers le 1er août 1910. Arthabaska, le 25 août 1910.

(Signé) PAGAUD & MORIN, Procès de la demanderesse.

(Vraie copie) PAGAUD & MORIN, Procès de la demanderesse.

GEO. SPENARD

ARTHABASKA, P. Q.

Agence du Célèbre Patron McCall

MANUFACTURIER DE Portes, Chassis, Bois préparé en général.

Toujours en stock bois de constructions, Bois de Charpente, Bois à Lambris, Bois pour l'intérieur, Tournage, Clapboard, Bardeaux, Lattes à crépir.

SPECIALITES

Bois de merisier pour plancher, Machine à louer pour polir les planchers en bois francs.

No. 79 RUE ST-JEAN-BAPTISTE, VICTORIAVILLE, QUÉ.

ARTHUR LAMBERT

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Bois préparé en général.

Toujours en stock bois de constructions, Bois de Charpente, Bois à Lambris, Bois pour l'intérieur, Tournage, Clapboard, Bardeaux, Lattes à crépir.

SPECIALITES

Bois de merisier pour plancher, Machine à louer pour polir les planchers en bois francs.

No. 79 RUE ST-JEAN-BAPTISTE, VICTORIAVILLE, QUÉ.

JOSEPH GARNEAU

HUISSIER C. S.

BLACK LAKE, P. Q.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Changement d'Horaire

Service d'Hiver commençant

LE 23 OCTOBRE 1910

Avec le célèbre train L'EXPRESS MARITIME

qui partira de Montréal à midi pour QUEBEC ET HALIFAX

Le 23 OCTOBRE 1910

Au prix d'un simple billet de 1ère classe billets d'excursions

Bons pour le 28, 29, 30 et 31.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Le retour devra se faire au point de départ pas plus tard que le 2 novembre 1910.

Lorsque la Santé est épuisée

On a promptement besoin d'un tonique tel que les Pilules Roses du Dr Williams

Lorsque la santé est épuisée, de quelque cause que ce soit; un tonique est requis. La sensation de faiblesse, mauvais appétit, la perte d'haleine après un léger effort, indiquent qu'une prostration complète est proche. Quelquefois ces dérangements sont dus au surmenage ou aux soucis, ou encore ils peuvent être dus aux suites de la fièvre ou de quelque maladie épuisante. Mais quelle que soit la cause, le dérangement ne devrait pas être négligé, et afin de recouvrer une santé nouvelle et une force nouvelle, il n'y a absolument pas de meilleurs remèdes que les Pilules Roses du Dr Williams, remplissent les veines d'un sang nouveau et riche, qui donnent du ton et renforcent tous les nerfs et tous les organes du corps. Madame Rose A. Smith Roblin, Man. dit: "Il y a quelques années j'eus une sévère attaque de fièvre typhoïde. Après que je devins suffisamment bien pour marcher, je trouvai que je ne pouvais à peine recouvrer ma force, j'essayai des vins toniques et d'autres remèdes, mais sans succès. Pendant des mois, je pouvais à peine monter les escaliers et si je faisais une promenade, j'étais toujours obligée de me faire accompagner d'une amie pour m'aider à rentrer chez moi. On fit encore venir un médecin, mais il dit que j'en reviendrais après un certain temps et me donna encore des remèdes, mais au lieu de prendre du mieux je continuai à aller plus mal, et enfin je dus me mettre au lit, un jour pendant que je lisais, couchée, je vis accidentellement une guérison faite par les Pilules Roses du Dr Williams, et ce-ci me décida à en prendre. Après peu de temps, je m'aperçus d'une amélioration sensible, et mes amis me dirent que je commençais à reprendre mon ancienne apparence. De ce jour l'amélioration fut constante, mais je continuai à prendre les pilules pendant un couple de mois, alors que je me sentis guérie complètement. Plusieurs années se sont écoulées depuis ce temps et comme je suis demeurée dans le meilleur état de santé, je suis positive en disant que la guérison est permanente, et je fais cette assertion de bon gré, pour le bienfait qu'elle peut rendre aux autres. Les Pilules Roses du Dr Williams, sont vendues par tous marchands de remèdes, où elles peuvent être expédiées par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50. Dr Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

ROSE QUESNEL DOUX-NATUREL

Les Canadiens-Français et Mgr Fallon

Toronto, 14.—Mgr Fallon, dans une courte entrevue par téléphone accordée à un représentant du "Telegram", aurait fait une déclaration catégorique au sujet de son attitude sur la question des écoles bilingues. Il a déclaré qu'il avait toujours été opposé aux écoles bilingues parce qu'il considérait qu'elles n'étaient nullement dans l'intérêt des Canadiens-Français. "Je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit, mais je ferai une déclaration formelle lorsque j'aurai entre les mains les statistiques scolaires de London, que j'ai demandées par télégramme aujourd'hui. Interrogé au sujet d'une lettre au ministre de l'Education, Mgr Fallon aurait répondu: "Cela ne me regarde pas."

OTTAWA, 14.—Extrait des minutes de l'assemblée tenue dans les salles de l'association, le 4 octobre dernier:

Attendu que l'Association a pris connaissance de la lettre de Sa Grandeur Mgr Fallon, évêque de London datée le 23e jour de septembre 1910 lettre qui a été publiée dans presque tous les journaux anglais et français du pays et dans laquelle Mgr Fallon dit:

"Je n'ai jamais donné ou fait donner d'ordre ou mandat et je n'ai jamais exprimé d'opinion, directement ou indirectement, verbalement, par écrit ou d'aucune autre façon par rapport à l'enseignement du français ou dans les écoles séparées ou dans les autres écoles du diocèse de London ou d'ailleurs. Je n'ai pas et je n'ai jamais eu d'objection à l'enseignement du français ou de toute autre langue autorisée par les lois de la province d'Ontario, et par les règlements du Département de l'Education de la province."

Toute cette campagne est par conséquent en autant que je suis concerné, dépourvue non seulement de fondement, mais aussi souverainement injuste."

Attendu que cette Association a reçu et détient présentement des documents assermentés par plusieurs personnes dignes de foi qui établissent la preuve des faits suivants: 1.—Sa Grandeur Mgr M. F. Fallon, lors de la retraite ecclésiastique

à Sandwich, le 14 juillet 1910, dans une conférence aux prêtres de son diocèse, a prononcé les paroles suivantes: "Je suis opposé aux écoles bilingues, parce qu'elles ne peuvent donner une éducation appropriée à nos besoins. L'école bilingue ne réussit pas dans la province de Québec et ne réussira pas non plus dans cette province."

(Déclaration assermentée le 30 septembre 1910, devant Charles J. Montreuil, juge de paix.)

2.—Qu'à la retraite annuelle des Sœurs de St-Joseph, Mgr M. F. Fallon fit venir les religieuses institutrices pour leur commander de ne plus enseigner le français. Que la Révérende Mère Supérieure Générale, Mère Angèle, alla consulter Mgr Fallon, ne pouvant croire que l'on défendit d'enseigner le français dans ses communautés de Belle Rivière et de Walkerville. Elle reçut l'ordre des dire à ses religieuses de ne plus enseigner le français."

(Déclaration assermentée le 30 septembre 1910.)

3.—"Que vers le premier ou deux septembre 1910, la Révérende Mère Supérieure Vincent de notre école (école St-Edouard de Walkerville) déclara avoir reçu ordre de Mgr Fallon, évêque de London, et de la Révérende Mère Supérieure, Mère Angèle, de la maison-mère de London, de ne plus enseigner un seul mot de français dans cette école, malgré les lois du pays et l'engagement existant depuis 1895. L'école ci-dessus mentionnée compte 85 pour cent d'enfants d'origine française."

(Déclaration assermentée par cinq citoyens de Walkerville, le 19 septembre 1910, devant J. E. Dohie, juge de paix.)

4.—"Que vers le premier ou deux septembre 1910, la Révérende Mère Supérieure Vincent de notre école (École No. 1, Sandwich Est), déclara avoir reçu ordre de Sa Grandeur Mgr Michel François Fallon, évêque de London, et de Révérende Mère Supérieure (Mère Angèle), de la maison-mère de London, de ne plus enseigner un seul mot de français dans cette école, malgré les lois du pays et l'engagement existant depuis 1894. L'école ci-dessus mentionnée compte 95 pour cent d'enfants d'origine française."

(Déclaration assermentée par trois citoyens de Sandwich en septembre 1910, devant Charles J. Montreuil, juge de paix.)

5.—En outre des documents assermentés ci-dessus, l'Association détient une lettre d'un des commissaires d'une école séparée à Belle Rivière, déclarant: "Que le premier septembre, la mère du couvent est venue me voir et m'a notifié que l'évêque leur avait défendu d'enseigner le français dans la deuxième et la troisième classe. Nous avons eu en une assemblée des Syndics et la résolution suivante a été envoyée:

"Moved by J. H. Strong, seconded by Alfred Gauthier:

That the Sisters be notified to teach french in the rooms up to the third class and Catechism in all the rooms to the French children who are willing to take advantage of it."

(Lettre datée du 8 octobre 1910.)

L'Association d'Education regrette d'avoir à conclure qu'elle ne peut ajouter foi à la dérogation publique de Sa Grandeur Mgr Fallon.

Vraie copie, (Signé)

C. A. SEGUIN, Secrétaire.

LES PILULES MORO POUR LES HOMMES

HOMMES soyez forts. La faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments.

La bataille de la vie est rude, soyez prêts. Si votre constitution est bonne, conservez la bonne; si vos reins sont faibles et fatigués, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte; si ils sont faibles, voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous êtes débilités, si votre vigueur est épuisée, si votre ambition et votre courage vous laissent, si vous êtes de ces jeunes gens vieux avant l'âge, ou des vieux minés par les abus, l'intempérance et les mauvais soins, vous aurez dans les Pilules Moro un traitement qui n'a jamais déçu, et qui donne des résultats rapides et durables.

Ne faites pas l'erreur de chercher du soulagement dans les boissons enivrantes, comme bière, whisky, gin, etc., etc. Les Pilules Moro sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Les Pilules Moro sont pour les hommes seulement et les hommes qu'ils ont guéris ne se comptent plus. Ceci ne doit compter personne. Pour pouvoir guérir sûrement et rapidement il faut qu'un remède soit une spécialité, et les Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.

« DYSPÉPSIE Chez les Hommes Si votre digestion va mal, si votre estomac vous fatigue, si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de maux pour vous, prenez les Pilules Moro, elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau. Elles sont une sauvegarde contre le déprimé et la débilité de la constitution amenés par un mauvais estomac.

"MAL DE REINS Chez les Hommes Rares sont les hommes qui ne souffrent pas du mal de reins, de rhogions; presque tous, de temps à autre, ont soit des douleurs de dos ou des troubles urinaires. Les Pilules Moro sont le remède spécial, unique et naturel qui purifie le mal de dos le plus bénin jusqu'aux maladies urinaires les plus prononcées, comme inflammation de la vessie, envies fréquentes d'uriner et toutes ces conditions inflammatoires et chroniques des reins et de la vessie.

"RHUMATISME Chez les Hommes Le rhumatisme brise et vieillit avant le temps un grand nombre d'hommes dans la force de l'âge et rayonnants de santé, et il les rend impuissants comme des enfants. Il attaque la jeunesse et le vieillard, ses assauts sont fréquents et sévères. Le traitement du rhumatisme doit être interne; les Pilules Moro agissent promptement, sûrement et guérissent toutes les douleurs, depuis la névralgie la plus simple jusqu'aux douleurs les plus prononcées, le rhumatisme d'un jour, comme celui qui existe depuis longtemps.

Les Pilules Moro sont aussi le remède par excellence contre les résultats des mauvaises habitudes, des abus de jeunesse et des excès de l'âge mûr, tels que pertes normales, impuissance, faiblesse organique, épuisement nerveux, varicocele. L'affaiblissement sexuel produit chez l'homme les effets les plus démoralisants, et le sentiment de la dégenérescence et la mort de l'ambition, de l'espérance, il fait surgir le désespoir et il a pour corrélatrice usuel les mauvaises symptômes suivants: Manx de tête, dégoûtment des relations ordinaires, défaut de confiance aux amis, irritabilité, insomnie, difficulté d'appliquer son esprit à un sujet ou à un travail. Quel que soit leur abatement, ceux qui souffrent trouvent dans les Pilules Moro un merveilleux secours, un remède puissant; ils seront guéris, et leur vie parfaitement utile redeviendra l'heureuse et profitable. Les Pilules Moro sont la nourriture par excellence des nerfs affaiblis, elles stimulent les forces latentes de la nature.

Tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites au No. 272 rue St-Denis, Montréal.

Canada Province de Québec Cour Supérieure District d'Arthabaska J. No. 179. Téléphone Jacques, cultivateur, de la paroisse de St-Julie de Somerset. vs Demandeur, Dame Marie Hermine Compagnie, épouse contractuellement séparée de biens de Henri Latouche, tant personnellement que mis en cause pour autoriser et assister sa dite épouse, ci-devant de la paroisse de St-Anastasia de Nelson, et maintenant dans les Etats-Unis d'Amérique. Défendeurs, Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans les mois, Arthabaska, 6 octobre 1910. ABELARD PUCHER, Dep. P. C. S. Perraud & Perraud Avts du demandeur.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 Rue Saint-Denis, Montréal.

WILLIE GROTEAU FERBLANTIER-PLOMBIER ARTHABASKA

Se chargera du passage de Fournaises et Appareils de Chauffage à eau chaude et à air chaud.

Cabinets d'aisance, Couvertures et Corniches en métal.

Et tous les ouvrages concernant cette ligne. Ouvrage garanti.

On a besoin d'un apprenti.

Canada Province de Québec Cour Supérieure District d'Arthabaska J. No. 179. Téléphone Jacques, cultivateur, de la paroisse de St-Julie de Somerset. vs Demandeur, Dame Marie Hermine Compagnie, épouse contractuellement séparée de biens de Henri Latouche, tant personnellement que mis en cause pour autoriser et assister sa dite épouse, ci-devant de la paroisse de St-Anastasia de Nelson, et maintenant dans les Etats-Unis d'Amérique. Défendeurs, Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans les mois, Arthabaska, 6 octobre 1910. ABELARD PUCHER, Dep. P. C. S. Perraud & Perraud Avts du demandeur.

Le GIN MEDICINAL. Les vertus précieuses du genièvre jointes aux propriétés stimulantes des vieilles Eaux-de-Vie ont aidé nos aïeux à atteindre une vieillesse avancée, exempte d'infirmités. LE GIN CROIX ROUGE est une Eau-de-Vie de genièvre et de grains canadiens de choix. C'est un créateur d'énergie. Il soutient les forces, tonifie l'estomac. Il favorise le bon fonctionnement des reins, facilitant ainsi l'élimination des poisons du sang, l'acide unique cause première du rhumatisme et de la goutte. Chaque flacon de GIN CROIX ROUGE est revêtu du timbre officiel de garantie du Gouvernement Canadien. BOIVIN, WILSON & CIE AGENTS 520 rue St-Paul, MONTREAL.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mercredi, 26 octobre 1910, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai de Saint-André, comté de Kamouraska, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le prolongement du quai de Saint-André, comté de Kamouraska, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue Saint-Jacques, Montréal, de M. A. R. Décaré, ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, et du maître de poste, à Saint-André de Kamouraska, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de douze cents dollars (\$1,200.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptés seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, 27 septembre 1910. N. B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., lundi, le 21 octobre 1910, des soumissions pour la construction d'une allonge au bureau de poste de Saint-Louis de Mile End, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une allonge au bureau de poste de Saint-Louis de Mile End, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, et formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. H. N. Lyburner, surintendant des édifices publics fédéraux, bureau de poste, Montréal, ainsi qu'au ministère des Travaux publics à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptés seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, 14 octobre 1910.

N. B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

F. J. LAFLECHE Médecin Chirurgicalien Licencié pour la Province de Québec et les Etats-Unis. WARWICK, P. Q.

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B. NOTAIRE STANFOLD, P. Q. ASSURANCE VIE ET FEU Ancien bureau de J. A. HEBERT.

DR J. B. DROUIN MÉDECIN CHIRURGIEN PHARMACIEN Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame TEL. BELL ET PRATTE VICTORIAVILLE, P. Q. Rue Notre-Dame, 76

"Les Oreillers Garantis Alaska" ont, depuis dix-neuf ans, donné satisfaction aux Canadiens les plus exigeants. Cette marque de commerce et de garantie sur l'étiquette constitue votre protection. Insistez pour la voir avant d'acheter. En vente chez tous les marchands THE ALASKA FEATHER & DOWN CO. LIMITED MONTREAL-WINNIPEG

A VENDRE A STANFOLD Beau poste de Commerce

Beau grand magasin, superbe résidence privée en brique et en pierres de taille, hangar, étable, glacière, sur la rue St-Jean-Baptiste, près de la traverse du Grand Tronc propriété de Mme Joseph Baril. Beau poste de commerce, autrefois occupé par M. Joseph Baril, J. A. Hébert et Thon. Louis Richard, et maintenant occupé par M. H. Girouard, marchand. Pour le prix et les conditions s'adresser à MME JOSEPH BARIL, Stanfold.

Un emploi assuré Pour un commis local, digne de confiance, représentant les Pêpinières les plus vieilles et les plus grandes du Canada, dans Arthabaska et le district adjoint.

Vous trouverez qu'il y a une bonne demande pour le stock des pêpinières à cause des prix élevés que les cultivateurs ont obtenus cette saison pour leurs fruits.

Nos agents nous envoient à présent de bonnes commandes. Soyez un du nombre et gagnez ainsi beaucoup d'argent pendant les mois de l'hiver.

Le territoire réservé; l'équipement gratuit. Payé chaque semaine.

Pour les conditions, adressez-vous par lettre à STONE & WELLINGTON Fonthill Nurseries, [500 arpents] Toronto, Ont.

Journal français L'Autorité, grand journal quotidien français fondé par le célèbre Paul de Cassagnac, homme d'Etat et un des plus grands journalistes du siècle dernier, journal qui est dirigé aujourd'hui par ses deux fils, Paul et Guy de Cassagnac. Prix: six mois pour \$3.00 un an \$7.00 ad. 117 rue Résumé, Paris, France.

Canada Province de Québec Dans la Cour de Circuit d'Arthabaska J. No. 8815. vs Demandeur, Joseph O. Veronneau, marchand, de la ville de Drummondville, dit Comté, Défendeur, François Xabean, de Saint-Majorique, dit Comté, Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois, Drummondville, 21 septembre 1910. J. T. CAVA, G. C. C.

Province de Québec Municipalité de la ville de Drummondville, Avis Public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, W. A. Moisan Sec.-Trés., de la Municipalité susdite:

10 Qu'un extrait du rôle d'évaluation en vigueur dans cette Municipalité pour l'année 1910, portant les noms de toutes les personnes portées sur ce rôle qui résident dans la Municipalité et sont habiles à agir comme grands ou petits jurés a été préparé et est déposé au bureau du soussigné.

20 Que cet extrait sera soumis à la considération du Conseil Municipal de la dite ville de Drummondville à une session générale qui sera tenue mercredi le cinq octobre prochain (1910).

30 Que les personnes qui ont droit à l'exemption de servir comme juré en vertu de la loi, aient à s'assurer auprès du soussigné que leurs noms ont été rayés de l'extrait.

Donné à Drummondville, ce dix-neuf septembre 1910. W. A. MOISAN, Sec.-Trés.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous offrons en vente à bon marché à ce bureau, du papier pachemin pour le beurre.

ON DEMANDE Des agents locaux pour le district d'Arthabaska et les districts voisins pour représenter les pêpinières, les plus grandes du Canada; variétés hardies, de fruits et aussi de stock d'ornementation, bien adoptées à la province de Québec. Une situation permanente pour l'homme de confiance, pour qui on réservera le territoire. Salaire payé à la semaine, l'équipement gratuit. Ecrivez pour nos termes. PELHAM NURSERY, Toronto, Ontario.

LAVERGNE & GARNEAU, Notaires ARTHABASKA, P. Q. L. LAVERGNE, M. P. G. R. GARNEAU L. L. B.

JOSEPH AUDET Peintre décorateur A VICTORIAVILLE

Marchand de Tapisseries, Peintures, Huile Vermeil, Vitres. Décorations l'Eglise Dorure Peinture décorative et d'ornementation. Passage de Tapisseries, Passage des Vitres limitation des Bois et Marbres Encadrement de Tapisseries, Gravures, etc. Réparation des Meubles et en général tous les ouvrages du Peintre et du Tapisserie décoratives.

Spécialité: Peintre d'enseignes. JOSEPH AUDET Peintre décorateur, Victoria

F. X. LAFLECHE Médecin Pour le Canada et les Etats-Unis WARWICK, P. Q.

Terre à Vendre à Stanfold M. AMEDEE LANDRY, arpenteur, de Bécancour, offre à vendre une belle terre à Stanfold, située près du village. Pour les renseignements s'adresser à A. LANDRY, à Bécancour, P. Q.

GAUL & GIROUARD Ingénieurs civils et des mines s'occupant aussi de l'examen des échantillons, du coût des explorations, des travaux municipaux et du drainage.

Alfred J. Gaul, A. M., René A. Girouard, A. M. Bank of Hamilton Chambers, 34 Yonge St, Toronto.

Z. DUCHARME MARBRIER VICTORIAVILLE

M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en mains les Monuments, Epitaphes, Etc., Etc. Une visite sollicitée Importateur de Granit d'Ecosse de Statues de Carrara, Italie.

A Vendre M. Evangéliste Gouin, marchand d'Asbestos, ayant acheté la propriété de M. F. Spéard, d'Arthabaska offre en vente cette propriété située dans le centre de la ville, bon poste de commerce. S'adresser à EVANGÉLISTE GOUIN Asbestos, P. Q.

Terre à Vendre Une belle terre de 200 arpents dont 150 arpents en culture et 50 arpents en beau bois de commerce. Le propriétaire pour cause de vieillesse offre en vente cette terre où à échanger pour propriété située dans un village. Pour plus d'informations s'adresser à CHARLES THIBODEAU, Wotton, P. Q. Co. Wolfe

Belle terre à Vendre dans l'Alberta Belle terre à vendre dans l'Alberta, terre de première qualité, un peu de bois, bonne eau, à 6 milles du chemin de fer, étendue de la terre: un mille carré. Une belle occasion pour un père de famille qui désire aller s'établir dans l'Ouest. S'adresser à M. ALBERT BEAUCHESNE, Notaire, Arthabaska, P. Q.

"JE CROIS SINCEREMENT QUE 'FRUIT-A-TIVES'

Est le Meilleur Remède au Monde Contre le Rhumatisme"

Knowlton, Qué., 19 oct. 1909.

"Durant nombre d'années, je souffrais de rhumatisme aigu. Les attaques en étaient douloureuses et m'empêchaient de faire mon travail ordinaire. J'essayai plusieurs remèdes et traitements de médecine, mais rien ne semblait me procurer un soulagement sensible. Mon anxiété s'accrut par la crainte de devenir tout à fait perclus par le mal.

"J'essayai 'Fruit-a-tives'. Ce remède m'a complètement guéri et, sincèrement, je crois que c'est le meilleur remède au monde contre le rhumatisme."

B. R. MILLER

On ne pourrait acheter un témoignage semblable d'un homme connu M. Mills. Il tient trop à sa renommée pour vendre ou signer une fausse déclaration. Il essaya "Fruit-a-tives" après l'insuccès de tout autre traitement — et "Fruit-a-tives" le guérit du rhumatisme. Dans sa bonté de cœur, il écrivit la lettre ci-dessus afin que les malades de toutes les parties du Canada apprennent qu'il existe un remède qui guérit réellement le rhumatisme. Ce témoignage était absolument volontaire, nous ne l'avons pas sollicité. Nous n'apprimons que M. Mills prenait "Fruit-a-tives" que lors de la réception de la lettre susdite.

Ce sont des cas comme celui de M. Mills qui démontrent les merveilleuses vertus de "Fruit-a-tives" pour arrêter et guérir la maladie. On peut affirmer, sans avoir à redouter de contradiction, que "Fruit-a-tives" guérit radicalement le rhumatisme quand on l'emploie comme il faut.

"Fruit-a-tives" est le seul remède au monde composé de jus de fruits et c'est le plus grand remède connu de la science moderne contre le rhumatisme. 50c la boîte, 2 pour \$2.50, ou boîte d'essai, 25c. En vente chez tous les marchands ou envoyé franco sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Le caractère de l'élection du 3 novembre

Depuis la nomination de l'hon. M. Louis Laverge au Sénat, Drummond-Arthabaska n'a plus de représentant à Ottawa. Le gouvernement fédéral, respectueux des droits du peuple, n'a pas voulu que notre comté restât longtemps sans député aux Communes. Il a tenu à ce que celui que nous choisissons siège durant la prochaine session qui s'ouvrira le 17 novembre.

L'élection du 3 novembre aura un retentissement considérable. Les fanatiques des provinces anglaises se plaisent à penser que Sir Wilfrid Laurier n'a plus, comme autrefois, la confiance et la sympathie de ses compatriotes de Québec. Les adversaires du parti libéral, espèrent que le vent qui, depuis 1896, souffle dans nos voiles, est tombé et que c'en est fait du gouvernement actuel.

Que diront les électeurs de Drummond-Arthabaska le 3 novembre ? L'opposition conservatrice, dirigée par MM. Borden, Doherty, Maréchal, Ames, ne fera point la lutte. Ces chefs reconnaissent que le gouvernement actuel a trop mérité de notre population pour pouvoir espérer qu'elle refusera son appui au candidat libéral.

Ceux qui s'objectent à l'élection de ce candidat, ce sont les mêmes qui, vaincus par le gouvernement de Sir Lomer Gouin, essaient d'écraser Laurier. Ceux qui font la lutte, ce sont ceux qui composent ce petit groupe qui cherche par tous les moyens à se venger de ses insuccès, des échecs que, depuis des ans, le peuple de cette province lui inflige. Haineux et violents, ils ne peuvent souffrir que Sir Wilfrid Laurier les dépasse de toute sa personne et qu'il jouisse encore de la confiance des Canadiens. Les électeurs de ce comté n'ont aucune raison d'écouter leur rancune.

Le gouvernement Laurier se présente aujourd'hui devant nous et demande notre approbation pour les œuvres nombreuses dont il a doté le Canada. Voilà 14 ans qu'il administre les

affaires publiques de ce pays. Et c'est après avoir, durant ce temps, rétabli nos finances, changé l'ère des déficits en celui des surplus; c'est après avoir déterminé chez nous un temps de prospérité inouïe; c'est après avoir entrepris la construction de travaux gigantesques comme celle du Transcontinental; c'est après cela que Sir Wilfrid Laurier et ses ministres demandent au peuple de dire s'il est content de leur façon de gouverner.

Qui s'oppose à ce que nous donnions notre entière approbation aux chefs qui président actuellement à nos destinées nationales ? Non pas l'opposition; non pas ceux qui, en parlement, ont pour devoir unique de critiquer sans cesse tous les actes du gouvernement. Un seul groupe entre en colère à la pensée que le candidat du gouvernement puisse être élu, et ce groupe c'est celui de M. Monk et de ses quelques amis, groupe qui n'a, à la Chambre et dans le pays, aucune influence, groupe qui ne peut pas prétendre à la direction des affaires publiques.

La lutte que ce groupe fait présentement dans notre comté, ne peut avoir aucun effet sur la destinée de ce pays. Il combat uniquement pour faire de l'agitation, satisfaire sa haine et sa rancune et, surtout, déprécier le plus possible, aux yeux des Anglais, le prestige de Sir Wilfrid Laurier.

Les électeurs de Drummond-Arthabaska sont appelés à dire, le 3 novembre, s'ils approuvent cette conduite des ennemis de Laurier et de son parti. Nous connaissons trop l'intelligence, l'esprit modéré et clairvoyant des électeurs de notre comté pour ne pas être assurés d'avance de leur réponse. Le vote qu'ils donneront le 3 novembre, en faveur de M. J. E. Perrault, fera voir aux agitateurs et aux envieux qu'ils n'ont point place en ce pays et que les hommes comme Sir Wilfrid Laurier, verront toujours leur intégrité et leur dévouement à la chose publique approuvés par les Canadiens.

DRUMMOND & ARTHABASKA

Voici en quels termes la "Patrie," de Montréal, annonçait, mercredi, l'ouverture de la campagne politique dans notre comté :

"M. J. E. Perrault, avocat d'Arthabaska, a été choisi, hier, comme candidat libéral dans les comtés unis de Drummond-Arthabaska, et à la même heure les conservateurs et nationalistes ont lancé dans l'arène, pour lui disputer la victoire, M. Arthur Gilbert, de Stanfold.

Le candidat du gouvernement retire un exceptionnel avantage de l'appui de Sir Wilfrid Laurier dans ce comté où le Premier-Ministre réside depuis un si grand nombre d'années et où il conserve, dans le cercle des anciens, tant de ferventes amitiés et de sympathies admirables.

Il était impressionnant de voir, à la réunion d'hier, ces braves que l'âge et le travail ont courbés, ces témoins des luttes politiques d'autrefois, venir échanger une amicale poignée de mains avec leur ancien député devenu le chef du gouvernement du Canada.

Pommes Fameuses

M. Paul Thibeault, marchand de fruits, de Victoriaville, recevra aujourd'hui ou demain un char de belles pommes fameuses.

Il les vendra à 50 cts meilleur marché, par quart, à ceux qui iront les chercher sur les chars.

Vu la rareté des pommes, ses clients et le public en général, feraient bien de saisir l'occasion cette fois-ci.

Perdu

Un chien-berger, noir, répondant au nom de "Sport" avec collier. Celui qui le détient, après cet avis, sera poursuivi. Ce chien a été perdu au magasin chez M. Pepin, à Victoriaville. Prière de le ramener à M. Vital Cantin, St-Paul.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Warwick

—Nous sommes heureux d'annoncer que les travaux de construction des usines de la "Cie des Industries Cantin" sont maintenant terminés. Déjà les machineries les plus puissantes et les plus perfectionnées y sont installées et une foule d'experts manufacturiers ont été enchantés, ces jours derniers, de constater de leurs yeux la régularité et le bon fonctionnement de toutes les pièces mécaniques de ces nouvelles usines. Des expériences répétées dans la mise en mouvement, dans le système d'arrêt et dans la transmission des forces par un faible pouvoir d'eau, de vapeur et d'électricité, des matériaux employés, la grande habileté et l'extrême compétence des ouvriers; tout a démontré, d'une manière évidente et à la grande satisfaction des spectateurs venus à cet effet, que les marchandises qui sortiront de ces usines seront de toute première valeur et bien supérieure à tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour sur les différents marchés tant du Canada que des Etats-Unis.

D'ores et déjà MM. les directeurs de la nouvelle "Cie des Industries Cantin" sont en mesure d'annoncer à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils vont continuer sur une échelle plus grande que jamais leur important commerce de moulins à battre le grain, moulins à couper le foin, moulins à scier le bois et à le fendre, moulins à bardeaux, à cardes, etc.

Comme par le passé, on apportera un grand soin à la confection des tweeds, flanelles, laines à tricoter bas foulés, etc. De plus, on pourra se procurer à cette même manufacture des manches de hache, des haches, des moyeux de roue ou tout autre objet tourné, des engins à gazoline ou à vapeur, etc.

Voici les noms des membres qui font partie du bureau de direction: président, M. Etienne Cantin; Secrétaire, M. Edgar Laliberté, N. P. Gérant, M. O. F. Kirouac; comptable, M. Adélar Baril. Les autres directeurs sont: MM. Paul Tourigny, M. P. P., de Victoriaville, Charles Levevre, professeur, de Québec, J. E. Perrault, avocat, de St-Christophe d'Arthabaska, André Gingras, industriel et Louis Honoré Pépin, marchand, de Warwick.

Nous sommes particulièrement heureux de voir le succès couronner le dévouement de MM les directeurs de la Warwick Overall Co., de la "Warwick Cloting Mfg Co." et de la "Dominion Comb & Novelty Co." Durant les derniers mois chacune de ces importantes compagnies a considérablement augmenté son chiffre d'affaires.

La semaine prochaine, de 23 au 30 du courant, il sera préché en notre église paroissiale une grande retraite de température. Ce sont les RR. PP. Deguire et Francoeur O. M. I., qui viendront porter la parole divine dans nos cœurs, durant ces beaux jours.

—Joseph Antonio, fils de M. Nérée Martel et de Mme Bernadette Vidal. Parrain et marraine: M. et Mme William Martel.

—Mario Simonne, fille de M. Frs. Xavier Grégoire et de Mme Joséphine Lemay. Parrain et Marraine: M. Alfred Désilets et Mme Dina Grégoire.

—Jos. Donat Henri, fils de M. Philippe de Néri Labarre et de Mme Victoria Lalonde. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Lalonde.

—Marie Yvonne, fille de M. Ludger Larocque et de Mme Rose Anna Poitras. Parrain: M. Eugène Laverne; marraine: Mlle Rebecca Poitras.

—Le 10 du courant M. Edgar Desrochers, fils de M. Joseph Desrochers et de Mme Eva Laliberté a épousé Mlle Eméline Blanchette, fille de feu Théophile Blanchette et de feu Aurélie Chassé.

—Le 17 du courant, M. Joseph Ferdinand Albert Marcotte, fils de feu Ferdinand Marcotte et de Mme Hélène Vézina a épousé Mlle Marie Lumina Adrien Paradis, fille de M. Cyrille Paradis et de Mme Marie Grégoire.

—Le 18 du courant, M. Omer Cossette, veuf de Alphonsine Lafond, de St. Pierre les Becquets, a épousé Mlle Marie Sevigny, fille de M. Zoé Sévigny et de Mme Elisabeth Lambert, de cette paroisse.

—Le 12 octobre, est décédée Flore Letellier épouse de M. Honoré Buteau et âgée de 75 ans. Ses funérailles qui sont été très solennelles ont eu lieu ici au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—M. Philippe Provencher a vendu sa terre à M. Henry Lemay, de St. Pierre les Becquets. M. Henry Lemay et son frère Aimé sont arrivés au milieu de nous pour y résider définitivement; nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

—M. Honoré Pépin, marchand vendant son moulin à pouvoir hydraulique à M. Raphaël Hamel.

—Voici l'état officiel de la population de Warwick, d'après le recensement que vient de faire M. le curé P. Ant. Gouin, lors de sa visite pas-

GRANDE VENTE DE FOURRURES

—CETTE SEMAINE—

ALA MAISON BISSONNETTE

LIQUEE PAR G. A. DARCHÉ CO.

C'est le temps d'acheter vos Fourrures

DIFFÉRENTES RAISONS suggèrent d'elles-mêmes pourquoi des Fourrures extra nécessaires pour l'hiver devraient être achetées maintenant. Un assortiment sans égal vous est offert.

Les Fourrures demandées sont ici et les acheteurs sont assurés de leur absolue bonne qualité. Les prix sont connus, nous les avons déjà publiés, c'est à 20c. dans la piastre meilleur marché que partout ailleurs.

10 Tours de Cou avec Collets tempête, valant \$7.99, pour.....\$5.00	Laine Fingering noire valant 80c. pour 60c.
Un lot de Peaux, comprenant Mouton de Perse noir et Mouton de Perse gris.	300 lbs Laine Canadienne, valant 70c. pour 40c.
100 Peaux de Marmotte ayant été choisies, — à très grande réduction.	Voyez nos Chaussures en Feutre à des prix très réduits.
MANTEAUX de Mouton de Perse noir. Il ne nous en reste que 5. Nous les venons à sacrifice.	800 verges de Coton blanc 36 pcs de large, valant 10c. pour.....8c.
MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE Manteaux en Chien de Montagne, avec Collet en rat musqué.	UN LOT de CHALIE de Laine de différentes teintes, valant 35c. pour.....24c.
25 BEAUX CAPOTS DE CHAT pour hommes, de \$5 à \$70, dans les qualités supérieures.	15 doz. de BIRELLES valant de 30c. à 50c. pour.....19c.
40 Capots en Ours et Wombat, de \$15 en montant.	75 doz. de Corps et Caleçons Flocco assortis de toutes grandeurs, valant 35c. pour...25c. Tant qu'il y en aura.
300 verges de Panama dans les plus belles teintes libérales, valant 75c. pour...35c.	BOTTINES pour garçons, grandeur 1 à 5 pts. valant \$2.00, pour.....\$1.50
Demandez à voir notre assortiment d'Étoffes à Robes pour l'automne.	500 paires de Pantalons en Etoffe croisée, pour hommes, valant \$1.75, pour.....\$1.15
Beaver noir valant \$2.00, pour.....\$1.20	Il nous reste 2000 vgs de TAPIS qu'il nous faut écouler d'ici à 1 mois, à des PRIX TRÈS RÉDUITS.

TOUTES COMMANDES par la malle seront exécutées avec le plus grand soin cette semaine, à la

MAISON BISSONNETTE

LIQUEE PAR G. A. DARCHÉ CO.

NOTRE PRIME

Nous avons une superbe prime à donner à tout abonné nouveau, ou à toute personne qui nous trouvera un abonné nouveau.

L'abonnement est d'une piastre payable d'avance. Cette condition est exigée.

Cette PRIME consiste en un superbe portrait en couleur de notre SAINT-PÈRE le PAPE PIE X représenté assis à sa table de travail. C'est un beau et grand portrait, qui encadré, fera l'ornement de votre maison.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit District d'Arthabaska

No 575

David Ephrem Bruneau, commerçant, de Maddington Falls, vs. Demandeur, Alexandre Beaudet, ci-devant du canton de Blandford et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 21 octobre 1910.

ADELARD PICHÉ, Dép. G. C. C.

Perrault & Perrault, Avocats du Demandeur.

Canada Province de Québec } Cour Supérieure District d'Arthabaska

No 454

Joseph Falardeau, bourgeois, de la paroisse de St-Guillemme, dans le comté de Yamaska, vs. Demandeur, Cyrille Forcier, cultivateur, de la paroisse de St-Germain de Grantham, actuellement absent aux Etats-Unis de l'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 20 octobre 1910.

ADELARD PICHÉ, Dép. P. C. S.

Walsh & Poisson, Avts du demandeur.

Canada Province de Québec } Cour de Circuit District d'Arthabaska

No 575

David Ephrem Bruneau, commerçant, de Maddington Falls, vs. Demandeur, Alexandre Beaudet, ci-devant du canton de Blandford et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 21 octobre 1910.

ADELARD PICHÉ, Dép. G. C. C.

Perrault & Perrault, Avocats du Demandeur.

A Vendre

A moitié prix

Le Progrès, fondé il y a 30 ans, est en vente. Le Progrès est au centre d'une population canadienne-française de 25,000 et dans une ville très prospère de 16,000 et voisin de la ville de Détroit qui a une population de 400,000. Le Progrès est le seul journal français.

Les conditions de vente sont très faciles pourvu que la garantie soit bonne. La raison pour vendre est que le propriétaire se fait vieux.

Adressez: LE PROGRÈS, Windsor, Ont.

Dr. Léon Archambault

295 rue Rachel, coin St-Denis, Montréal

Téléphone St-Louis 876.

DENTISTE

Les tramways passent à la porte.

Le Gaulois

Le Gaulois journal quotidien français le plus grand journal du matin.

Directeur: Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettres françaises.

Les membres de l'Académie française sont les collaborateurs de ce journal patriote. Prix: trois mois, \$3.20, Adresse: 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-ci. C'est ce qu'il y a de mieux en France. Les lecteurs de ce journal reçoivent gratuitement une superbe revue illustrée "Le Gaulois du Dimanche", qui vaut à elle seule le prix de l'abonnement.

Canada Province de Québec } Cour Supérieure District d'Arthabaska

No 402

Napoléon Garceau, avocat, de la ville de Drummondville, district d'Arthabaska, vs. Demandeur, Napoléon Lamothé, autrefois de St-Lucien, dans le district d'Arthabaska, maintenant de Fall River, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 28 septembre 1910.

ADELARD PICHÉ, Dép. P. C. S.

Garceau & Marier, Avts du demandeur.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 11 novembre, 1910, pour le transport des Mallets de St-Jacques, sous les Conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années 6 & 8 fois par semaine, aller et revenir, entre East Angus et South Dundas, East Angus et Willard's Mills à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer les formulaires de soumission aux bureaux de poste de East Angus, South Dundas, Willard's Mills et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

Ottawa, le 28 septembre 1910.

G. C. ANDERSON, Surintendant.

Ministère des Postes, Division des contrats de la malle.

Canada Province de Québec } Cour Supérieure District d'Arthabaska

No 454

Joseph Falardeau, bourgeois, de la paroisse de St-Guillemme, dans le comté de Yamaska, vs. Demandeur, Cyrille Forcier, cultivateur, de la paroisse de St-Germain de Grantham, actuellement absent aux Etats-Unis de l'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 20 octobre 1910.

ADELARD PICHÉ, Dép. P. C. S.

Walsh & Poisson, Avts du demandeur.

Province de Québec

Municipalité du Comté de Mégantic

Aux Habitants de la Municipalité du Comté de Mégantic

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Joseph Gédéon Rousseau, Secrétaire-Trésorier, que par une Résolution passée par le Conseil Municipal du Comté de Mégantic, le quatrième jour de septembre, mil neuf cent dix, et approuvée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le 12 octobre, courant, laquelle approbation a été reçue le 18 octobre, courant, par le soussigné, les lots suivants, savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 du quatrième rang du canton de Thetford sont annexés à la Municipalité de la paroisse de St-Antoine de Pontbriand, pour les fins Municipales.

Donné au village d'Inverness, ce dix-huitième jour d'octobre, mil neuf cent dix.

J. G. ROUSSEAU, S. T. C. C. M.

Province de Québec

Municipalité du Comté de Mégantic

Aux Habitants de la Municipalité du Comté de Mégantic

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Joseph Gédéon Rousseau, Secrétaire-Trésorier, que par une Résolution passée par le Conseil Municipal du Comté de Mégantic, le quatrième jour de septembre, mil neuf cent dix, et approuvée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le 12 octobre, courant, laquelle approbation a été reçue le 18 octobre, courant, par le soussigné, les lots suivants, savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 du quatrième rang du canton de Thetford sont annexés à la Municipalité de la paroisse de St-Antoine de Pontbriand, pour les fins Municipales.

Donné au village d'Inverness, ce dix-huitième jour d'octobre, mil neuf cent dix.

J. G. ROUSSEAU, S. T. C. C. M.

Province de Québec

Municipalité du Comté de Mégantic

Aux Habitants de la Municipalité du Comté de Mégantic

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Joseph Gédéon Rousseau, Secrétaire-Trésorier, que par une Résolution passée par le Conseil Municipal du Comté de Mégantic, le quatrième jour de septembre, mil neuf cent dix, et approuvée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le 12 octobre, courant, laquelle approbation a été reçue le 18 octobre, courant, par le soussigné, les lots suivants, savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 du quatrième rang du canton de Thetford sont annexés à la Municipalité de la paroisse de St-Antoine de Pontbriand, pour les fins Municipales.

Donné au village d'Inverness, ce dix-huitième jour d'octobre, mil neuf cent dix.

J. G. ROUSSEAU, S. T. C. C. M.

GRATIS

Brochure traitant des

MALADIES des FEMMES

Périodes douloureuses, Retards, etc.

Traitement LOBEL, 508, rue St-André

MONTREAL CANADA.

Province de Québec

Municipalité du Comté de Mégantic

Aux Habitants de la Municipalité du Comté de Mégantic

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Joseph Gédéon Rousseau, Secrétaire-Trésorier, que par une Résolution passée par le Conseil Municipal du Comté de Mégantic, le quatrième jour de septembre, mil neuf cent dix, et approuvée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le 12 octobre, courant, laquelle approbation a été reçue le 18 octobre, courant, par le soussigné, les lots suivants, savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 du quatrième rang du canton de Thetford sont annexés à la Municipalité de la paroisse de St-Antoine de Pontbriand, pour les fins Municipales.

Donné au village d'Inverness, ce dix-huitième jour d'octobre, mil neuf cent dix.

J. G. ROUSSEAU, S. T. C. C. M.

SANTAL

CAPSULES

MIDY

Indifférent, d'une pureté absolue, agit en 48 heures

Les écoulements qui résistent aux autres médicaments de traitement par le copahu, le cubébe, les opiaux et les injections.

ESSAYEZ-LES AVANT DE LES ACHETER

Pilules de Gœnlièvre envoyées gratis

Où, nous envoyons gratis des pilules de Gœnlièvre à tous ceux qui souffrent de maladies de reins et de vessie, de rhumatisme et de mal de dos. Nous voulons que tous ceux qui souffrent envoient les pilules de Gœnlièvre et voient par eux-mêmes que ces pilules guérissent réellement toutes les maladies de ce genre. Peu importe ce que vous avez consulté au sujet des remèdes de votre médecin et de remèdes annoncés, nous voulons que vous essayiez les pilules de Gœnlièvre. Et nous vous ferons constater combien elles vous feront de bien, en vous en envoyant un échantillon gratis, parce que nous pensons que votre conclusion sera exactement celle de M. Webster.

Skipness, Ont., 16 décembre. "J'ai employé la boîte échantillon de pilules de Gœnlièvre que vous m'avez adressée et j'ai été bien soulagé. Je vous envoie ci-joint un mandat-poste de \$2.50 pour une demi-douzaine de boîtes."

RICHARD WEBSTER
Vous le voyez, M. Webster a d'abord écrit pour avoir un échantillon gratis de pilules de Gœnlièvre. Il les a essayées. Elles lui ont fait tant de bien qu'il a envoyé de l'argent pour avoir 6 boîtes grand modèle, parce qu'il a senti qu'il avait trouvé le véritable remède de ses maux.

Faites comme lui. Ecrivez à la Nationale Drug and Chem. Co., Limited, Dept. Q., Toronto, pour avoir un échantillon gratis. Alors vous pourrez décider de la question si les pilules de Gœnlièvre sont ou non ce qu'il faut pour vous guérir. 277

ble ?
Écoutez et méditez les paroles que Notre Seigneur a dit à une sainte religieuse : "Vous ne pouvez comprendre la malice et l'abomination de ce péché (le blasphème) ; si ma justice n'était retenue par ma miséricorde, elle écraserait le coupable et les créatures même inanimées s'en vengeraient ; mais j'ai l'éternité pour les punir".

O mes jeunes compatriotes canadiens-français ! faites attention à votre langage. Montrez que vous avez reçu une éducation chrétienne et catholique, celle que vous avez reçue de vos parents et de vos maîtres. Vous avez tous droit à la confiance et à l'estime des autres ; vous aimez qu'on vous respecte ; respectez vous vous-même et respectez les autres dans vos conversations. Que les parents soient d'abord sévères pour eux-mêmes et qu'ils ne laissent jamais ces mots gâter pour toujours la langue de leurs enfants (j'entends dernièrement, sur la rue, des bambins de sept ou huit ans, qui s'expriment comme des païens, c'était écœurant !) et peut-être, plus tard, exposer leur avenir ; car on dira toujours, avec ou sans raison, que "la bouche parle de l'abondance du cœur".

De l' "Echo" de New Bedford



Douleurs dans le Dos et dans les Reins

Pâle, faible, anémique, Mademoiselle Eva Dumont, de l'Isle Verte, Co. Témiscouata, demande au VIN ST-MICHEL le rétablissement de sa santé.

Une guérison complète

Combien de jeunes filles souffrent des années durant, alors qu'elles pourraient si facilement se fortifier en prenant du VIN ST-MICHEL, et ainsi enrichir le sang appauvri par la croissance, le développement, les pertes, les irrégularités et une foule d'autres affections féminines.

Le VIN ST-MICHEL agit comme tonique : c'est l'huile qui favorise le fonctionnement normal de la machine humaine, il agit aussi comme reconstituant, réparant au fur et à mesure qu'elles se produisent, les pertes continuelles que subit notre organisme.

Voici ce que nous écrit Mademoiselle Eva Dumont :

MM. Bolvin, Wilson & Cie., Montréal.

Messieurs : C'est en lisant vos annonces dans les journaux que j'ai appris à connaître l'effet merveilleux et salutaire du VIN ST-MICHEL. Il y a deux ans, j'étais pâle, faible, je ressentais des douleurs dans le dos et dans les reins. Je me fis soigner, mais sans résultat. Une de mes amies vint me voir, et, au cours de la conversation, il fut question du VIN ST-MICHEL. Elle me conseilla d'en prendre, s'en étant bien trouvée elle-même. J'en fis l'essai, et, après la première bouteille, j'éprouvai du soulagement. Je continuai à en prendre et je m'en trouve bien, aussi je conseille à tous ceux et celles qui me liront d'en faire l'essai.

Votre toute dévouée,

EVA DUMONT,

Isle Verte, P.Q.

Cet état de faiblesse dont souffrent tant de personnes, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, indique à l'évidence que le sang est appauvri et qu'il a besoin de certains éléments reconstituants qui, précisément, entrent dans la composition du VIN ST-MICHEL et qui s'assimilent d'autant plus facilement que la nature les a élaborés dans son merveilleux laboratoire pour répondre aux besoins de l'humanité souffrante. Le VIN ST-MICHEL contient tous les éléments qui rendent le sang riche et généreux. Supérieur à tous les points de vue aux pilules, ou autres produits inertes que les estomacs délicats ne digèrent pas, il est grâce à sa forme liquide, immédiatement digéré, absorbé, assimilé : c'est le secret des milliers de cas de faiblesse, d'anémie, de pâles couleurs qu'il a guéris radicalement. Pourquoi n'accomplirait-il pas—dans votre cas—une nouvelle guérison ? Essayez, vous ne pourrez qu'en éprouver du bien.

BOIVIN, WILSON & CIE,

SEULS AGENTS

520, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

PHOSPHATE "BOWKER"

—CHEZ—

TREFFLÉ MAHEU

ARTHABASKA, P. Q.

M. T. MAHEU fait connaître à ses nombreux clients qu'il a reçu une large quantité de Phosphate de la célèbre maison "BOWKER" dont il est l'agent pour ce district.

Ce Phosphate est de qualité supérieure et il est très recommandé par les Sociétés d'Agriculture et les Cercles Agricoles, et reconnu surtout par les bons effets qu'il produit dès la première année.

M. MAHEU recommande aussi à ses nombreux clients de ne pas acheter avant de l'avoir consulté ; il en a de tous les prix et les conditions de paiement sont plus libérales que tout autre compagnie.

Ceux qui en auront besoin pourront se le procurer dès maintenant, et le prix sera payable qu'au 1er octobre prochain.

Ce "PHOSPHATE" est de première qualité. Voici l'analyse du gouvernement qui vous en convaincra.

PHOSPHATE DE BOWKER POUR AVOIR DE BELLES MOISSONS
ENREGISTRÉ SOUS LE NUMERO 97

Manufacturé par

BOWER FERTILIZER COMPANY

Boston et New-York

ANALYSE :—Nitrogène, 82 à 1.65% ; Eq. Ammoniacque, 1 à 2% ; Acide phosphorique pouvant se dissoudre 6 à 7% ; Acide phosphorique interverti 1 à 2% ; Acide phosphorique efficace 8 à 10% ; Acide phosphorique insoluble 1 à 2% ; Total de l'Acide phosphorique 9 à 2% ; Potasse (K₂O) 2 à 3% ; Semblable à Sulp. Potasse 3.70 à 5.55%.

AVIS.—L'acheteur peut avoir l'analyse fait par le Département du Revenu de l'Intérieur en payant une piastre. Les échantillons doivent être envoyés selon les règlements qui doivent être demandés au député-ministre du Revenu de l'Intérieur.

MEUBLES ! MEUBLES !

Assortiment considérable, comprenant : Matelas, Spring Beds, Ameublement de chambres, de salon, Buffets, Commodes, etc., etc. Groceries, Chaussures, Farine, Blé, Avoine, Blé d'Inde, Bardeau, etc. A BOX MARCHÉ.

T. MAHEU,
ARTHABASKA,

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Capital payé \$4,000,000
Fonds de Réserve \$4,400,000
Total de l'Actif, plus de \$44,000,000

Possède 71 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GÉNÉRALES DE BANQUE DEPARTEMENT D'ÉPARGNE

à toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants. Succursale d'Arthabaska, Que.,

H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.



MANUFACTURIER

Harnais, Colliers, Selles, Valises, Sacs de voyages Couvertes à chevaux, etc., etc.

Exigez la marque de commerce ci-haut

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

A. BEAUCHESNE

FERRANTERS-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Mastie, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferranterie et Plomberie et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts.

Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904. La

Billets de chemin de fer à vendre aux bureaux de Lavergne et Garneau, notaires.

ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de l'UNION DES CANTONS DE L'EST.

MM. les Marchands trouveront au bureau de l'UNION DES CANTONS DE L'EST à des prix modérés, des sacs de papier de toutes grandeurs.

PERDUE.—Une bague a été perdue dans les salles de l'hôtel-de-ville. Prière de la rapporter à ce bureau.

Avez-vous l'intention de voyager durant l'hiver ?

SI OUI

OU ? QUAND ? COMMENT ? Venez nous voir, Nous vous donnerons Des renseignements Intéressants sur d'agréables.

VOYAGES EN CANADA AUX ETATS-UNIS ET EN EUROPE.

Renseignements généraux fournis avec plaisir aux bureaux de la compagnie, en s'adressant au No 30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

JULES HONE, JR. Agence générale de Chemins de Fer et de Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

On à E. J. HEBERT, Agent Général Dépt. Voyageurs. Gare Windsor, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE

Avocat ARTHABASKA L. R. LAVERGNE, LL.B. Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & CÔTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT AVOCATS ARTHABASKA, P. Q.

Bureau : Rue de l'Eglise. J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON

Avocats ARTHABASKA, P. Q. J. F. WALSH, B. A. JULES POISSON, M. A. Bureau : En face du Bureau de Poste

GIROARD, BEAUDRY & GIROARD

AVOCATS Arthabaska Bureau : Rue de l'Eglise.

Docteur A. W. McCABE

CHIRURGIEN-DENTISTE Victoriaville, P. Q. (En haut de la Librairie St-John)

A. L. DUFRESNE

INGENIEUR CIVIL Arpenteur Provincial et Géral. Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada SOLICITEUR DE BREVETS Bureau : 554 rue King MONTREAL, P. Q. Téléphone Bell 349

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Possession dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Nonmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant d'un moins de 80 acres et occupé par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en règle peut recevoir un quart de section à côté de son homestead. Prix \$5.00 l'acre.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour agencer un homestead et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa prescription, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3. l'acre.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$500.

W. W. CORY Sous-ministre de l'Intérieur. N. B.—La publication non autorisée de annonce ne sera pas payée.

ROSE QUESNEL
TABAC FUMER DOUX & NATUREL
ROCK CITY TOBACCO CO. LTD. QUEBEC